



# L'ACTION FRANÇAISE

2  
0  
0  
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2782 | 63<sup>e</sup> année | Du 19 novembre au 2 décembre 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

## DE LA FOLIE AU DÉLIRE

Qui sème la folie récolte le délire. Leçon à tirer de l'émeute qui s'est déroulée à Paris ce samedi 14 novembre, aux alentours de la tour Eiffel. Une société Internet, Mailorama.fr, liée à la société Rentabiliweb, spécialiste du micro-paiement et du marketing direct, voulait réaliser un coup de pub totalement fou en lançant dans les rues de la capitale un bus aux couleurs de la marque distribuant à la volée 5 000 bourses contenant chacune entre 5 et 500 euros. Appâtés par cet argent facile quelques milliers de gogos s'étaient déjà massés depuis tôt le matin sur les trottoirs quand les organisateurs, effrayés par le succès de leur diabolique entreprise, décidèrent d'annuler la distribution de manne.

La foule ne l'entendit pas de cette oreille. Aussitôt l'on brisa les vitrines des magasins, on passa à tabac des jeunes pour leur portable, on renversa des voitures. En somme tout un quartier saccagé en quelques minutes.

On ne fera croire à personne que ce genre d'émeute où des "jeunes" étaient armés de machettes ait quoi que ce soit de "spontané". Dans le Paris d'aujourd'hui tout est bon pour déclencher une guerre de rue, voire une guerre tribale. Bonjour la sécurité...

Doivent être aussi dénoncés ces irresponsables du système consumériste qui n'hésitent pas à jouer avec les nerfs d'une société en crise en laissant miroiter l'argent gagné sans avoir à bouger le petit doigt. Les organisateurs ne se feront pas pardonner en annonçant leur intention de donner au Secours populaire les sommes restées en attente... ■



PAGE 3

## IDENTITÉ NATIONALE

# La République n'est pas la France

### ■ PACS

## Un immense gâchis

**Le Pacs a dix ans. Son succès procède surtout d'unions entre homme et femme. Il habitue les esprits à une progressive dévalorisation du mariage.**



Le Pacs, l'une des pires hontes de la Ve République qui n'en manquait déjà guère, a dix ans. Au bout d'une interminable bataille parlementaire ce "Pacte civil de solidarité" a été érigé en loi le 15 novembre 1999.

Simple association aléatoire de cœurs et d'épidermes de sexe différent ou semblable, cette union a pour seul ressort l'individualisme, donc le refus de se lier pour la vie. En somme un mariage au rabais, sans engagement, au détriment de l'épouse qui peut se retrouver un beau jour répudiée, à la rue, et des enfants dont le sort devient dès lors précaire.

146 084 Pacs ont été signés en 2008 (statistiques du ministère de la Justice). Soit une augmentation de 43 % par rapport à 2007. Avec 273 500 mariages célébrés en 2008, chiffre en baisse par rapport à 2007, le Pacs est en voie de rattraper le mariage. Dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il le dépasserait même cette année 2009<sup>1</sup>.

Chose paradoxale, le Pacs était à l'origine censé favoriser les "couples" homosexuels. Or ceux-ci représentent chaque année seulement 5,6 % du total. Il faut croire que cette union de pacotille les attire peu... D'ailleurs on s'est aussitôt mis à parler de "mariage" homosexuel,

ce qui ne fait plus peur à des politiciens telle Mme Hélène Mandroux-Colas, maire de Montpellier, qui appelle les maires à ouvrir le mariage aux gens de même sexe.

En dix ans, le Pacs n'aura donc réussi qu'à engendrer un immense gâchis moral et familial tout en habituant les esprits à une progressive dévalorisation du mariage classique homme-femme, au point qu'aujourd'hui certains homosexuels, dont l'union n'a d'autre finalité que de partager leur conception de la jouissance, revendiquent tout haut les mêmes droits que les gens mariés qui, eux, fondent et prolongent la nation. Ils voudraient

même se voir reconnu le droit d'adopter des enfants, sans souci d'assurer à ces derniers l'environnement fondamental nécessaire à leur épanouissement (un papa et une maman). Le gouvernement songe à satisfaire ces revendications-là, des juges comme ceux du tribunal administratif de Besançon récemment, lui forcent déjà la main.

À force d'exalter les Droits de l'Homme sans souci des devoirs, tout devient permis. Ainsi s'effondre une civilisation.

MICHEL FROMENTOUX

1 - www.vivemariage.fr/2009/11/pacs-labolition-maintenant/

### ■ EUROPE

La Cour européenne des droits de l'homme et l'Italie :

**Cachez ce crucifix que je ne saurais voir**

PAGE 7

### ■ ÉTRANGER

Pour expédier les affaires courantes :

**Un gouvernement au Liban**

PAGE 9

### ■ CULTURE

Portraits d'écrivains :

**Pol Vandromme, jardinier des Lettres**

PAGE 12



□ SERVICE PUBLIC

# La Poste et la loi

**Le Sénat a donné son feu vert au changement de statut de La Poste. Cela suscite naturellement moult inquiétudes quant à l'avenir du service public, que la loi prétend néanmoins tempérer.**

Le Sénat a adopté le 9 novembre, le projet de loi « relatif à l'entreprise publique La Poste et aux activités postales ». Au préalable, Pierre Hérisson s'en était saisi au nom de la commission de l'Économie de la chambre haute. Son rapport souligne l'encadrement légal des activités postales, y compris au niveau européen.

### Quatre missions

« La Poste imprègne notre univers quotidien et notre imaginaire collectif », souligne le sénateur. « Le bureau de poste symbolise la vie communale, au même titre que la mairie ou l'église, et traduit l'ancrage territorial de l'entreprise. La figure du facteur, immortalisée par le septième art et plébiscitée par nos compatriotes, constitue un lien de proximité et de sociabilité central jusque dans les zones les plus reculées. Les fonctions assurées, porteuses d'une dimension universelle - relier les hommes, faire circuler l'information, transmettre des biens -, méritent au premier chef la qualification de service public. »

En conséquence, la loi définit quatre missions faisant l'objet d'un contrat entre l'État et La Poste : le service public des envois postaux et le service universel postal ; le service public du transport et de la distribution de la



presse ; la mission d'accessibilité bancaire ; la mission d'aménagement du territoire.

### Le réseau

Une directive européenne de 1997 impose au prestataire du service universel de « garantir, tous les jours ouvrables et pas moins de cinq jours par semaine, au minimum une levée et une distribution au domicile de chaque personne physique ou morale ». La loi du 20 mai 2005 « fait de la France l'un des pays européens bénéficiant du service universel le plus large. [...] Il comprend

ainsi, notamment, un service de levée et de distribution six jours sur sept. [...] Les critères d'accessibilité au réseau de points de contact [...] prévoient "qu'au moins 99 % de la population nationale et au moins 95 % de la population de chaque département soit à moins de 10 km d'un point de contact et [que] toutes les communes de plus de 10 000 habitants disposent d'au moins un point de contact par tranche de 20 000 habitants". »

La loi du 2 juillet 1990 « dispose que "La Poste contribue [...] à l'aménagement et au développement du territoire national".

[...] Le réseau de La Poste se compose, pour ce faire, de 17 091 points de contact répartis dans environ 14 000 communes [...] : 10 778 bureaux de poste détenus en propre par La Poste, dont 4 000 dans des communes de moins de 2 000 habitants ; 4 446 agences postales communales et intercommunales, situées dans des mairies, un demi-emploi étant financé par La Poste ; 1 758 relais Poste chez des commerçants, ces derniers étant rémunérés par La Poste au moyen d'un forfait et d'une commission sur les activités. Au titre de sa mission d'aménagement du territoire, La Poste entretient un réseau de points de contact dans les zones dites "prioritaires" : zones de revitalisation rurale, zones montagneuses, zones urbaines sensibles et départements d'outre-mer. »

### Une incertitude demeure

« Le surcoût occasionné par ce réseau est estimé, en tenant compte des efforts engagés par La Poste en termes de productivité et d'adaptation de son réseau, à 250 millions d'euros environ. [...] Or, La Poste, désormais soumise à la pression concurrentielle sur la totalité de son domaine d'activité, ne pourra pas contribuer de manière indéfinie au financement d'une mission qui ne pèse pas sur ses concurrents, notamment les grands établissements postaux européens, chargés seulement de la mission de service universel. Votre rapporteur souligne en conséquence qu'il est temps de trouver une solution de financement à la mission d'aménagement du territoire de La Poste et que l'État [...] ne saurait en être absent. » Que répond le gouvernement ? ■

### UN DROIT À L'OUBLI ?

Prenant acte de « l'apparition de nouvelles "mémoires numériques" », deux sénateurs ont déposé une proposition de loi « visant à mieux garantir le droit à la vie privée ». Dans un rapport rédigé au préalable, Anne-Marie Escoffier (PRG) et Yves Détraigne (MoDem) avaient souligné « la tendance à l'exposition de soi ou d'autrui » sur les blogs et les réseaux sociaux. Or, « une fois mises en ligne, les données acquièrent une universalité dans l'espace et le temps, d'autant [qu'elles] peuvent aisément resurgir au moyen des moteurs de recherche ». En conséquence, selon les sénateurs, « la première réponse réside, à l'évidence, dans l'implication pleine et entière des individus dans leur propre protection ». Ce qui nécessiterait néanmoins l'adoption d'une loi afin de modifier le code de l'Éducation : « S'il incombe aux parents de transmettre à leurs enfants [...] les notions de pudeur, d'intimité et droit à l'image [...], il n'en demeure pas moins qu'ils sont souvent dépassés et démunis face aux nouvelles technologies et aux nouveaux usages qui en résultent. » Les parlementaires promeuvent par ailleurs une gestion plus stricte et transparente des données personnelles, auxquelles ils voudraient assimiler l'adresse IP identifiant chaque point d'accès au réseau mondial. Cela afin « de donner une plus grande effectivité au droit à l'oubli numérique ». ■

## L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 Paris  
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63  
www.actionfrancaise.net  
redaction@actionfrancaise.net  
secretariat@actionfrancaise.net  
abonnements@actionfrancaise.net  
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (\*)  
Directeur de la publication : M.G. Pujo  
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux  
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost  
Politique :  
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,  
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,  
Stéphane Piolenc  
Étranger :  
Charles-Henri Brignac,  
Guy C. Menuisier, Pascal Nari  
Économie : Henri Letigre  
Enseignement, famille, société :  
Stéphane Blanchonnet,  
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,  
Aristide Leucate, Frédéric Wincler  
Culture :  
Monique Beaumont,  
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,  
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,  
François Roberday, Alain Waelkens  
Histoire :  
Yves Lenormand, Laure Margaillan,  
René Pillorget, Francis Venant  
Art de vivre : Pierre Chaumeil  
Chroniques :  
François Leger, Jean-Baptiste Morvan  
Abonnements, publicité, promotion :  
Monique Lainé

### LA TORTURE EN SPECTACLE

La septième saison de *24 Heures chrono* est disponible en DVD depuis le 4 novembre. Référence en matière de thriller, cette série met en scène Jack Bauer, un agent fédéral aux méthodes musclées, prêt à perdre son âme pour déjouer les complots terroristes fomentés contre les États-Unis. Tournée plus ou moins à la façon d'un reportage, elle prétend rapporter ses péripéties en temps réel, les vingt-quatre épisodes d'une saison correspondant aux vingt-quatre heures d'une journée riche en rebondissements.



### POLÉMIQUES

Dans un pays marqué par le traumatisme du 11 Septembre, pointé du doigt après la proclamation du Patriot Act, *Twenty four* s'est livré, avec une outrance croissante, à une véritable apologie de la torture... pour la plus grande satisfaction du public. Cela n'a pas manqué de susciter des polémiques outre-Atlantique, voire « un certain malaise » selon le *Courrier international* du

14 février 2007 : « Pour preuve, "un groupe inhabituel formé de militants des droits de l'homme, du doyen de l'académie militaire américaine de West Point et des interrogateurs vétérans de Saïgon ou d'Abou Ghraïb s'est réuni autour d'une table à la mi-novembre 2006." [...] En venant à la rencontre des créateurs de la série, ces visiteurs n'avaient qu'un souhait : "Que les scènes de torture soient plus authentiques. Cela ne veut pas dire plus sanglantes ou plus sauvages." Au contraire, ils veulent qu'elles soient plus réalistes, moins expéditives. Ce qui fait dire au Los Angeles Times que "24 Heures chrono prend une leçon de torture de la part d'experts". The Independent n'en revient pas lui non plus. "L'armée américaine a fait appel aux producteurs [...] pour modérer les scènes de torture à cause de l'impact qu'elles ont à la fois sur les troupes sur le terrain et sur la réputation de l'Amérique à l'étranger. »

### JACK BAUER, HÉROS DAMNÉ

Loin de se repentir, les producteurs du "Jour 7" ont pris le parti culotté de mettre en scène le débat. Le premier épisode s'ouvre sur le procès orchestré par un sénateur contre Jack Bauer, appelé à répondre à Washington de crimes qu'il assume apparemment sans scrupule. Son audition est interrompue à la demande du FBI, qui requiert son aide pour résoudre une enquête. Tra-

vaillant à ses côtés pendant vingt-quatre heures, l'agent Renée Walker se laisse convaincre du bien fondé de ses méthodes. Avec toutefois quelques réticences, si bien que sa sensibilité contribue à "réhumaniser" le héros damné.

### ARMÉES PRIVÉES

En guise de prologue, le téléfilm *Redemption* (disponible séparément) fustige l'impuissance - voire la lâcheté - des Nations Unies, ainsi qu'un certain isolationnisme américain, lui préférant manifestement l'ingérence humanitaire. Au fil des épisodes, on relève une mise en garde contre le développement des armées privées - largement utilisées en Irak - et le "retour à la foi" de Jack sous l'influence d'un imam qu'il avait accusé à tort de protéger un terroriste. Bien évidemment, la part belle est réservée au patriotisme ainsi qu'au sens du devoir. Cela ne va pas sans déchirement dans la famille du président - une femme... Le suspens étant au rendez-vous les amateurs du genre seront comblés. Tous nos lecteurs n'en sont pas, mais ils mesureront à travers ces quelques lignes le fossé qui nous sépare des mentalités américaines.

G.D.

\* 24 Heures chrono, saison 7 ; coffret six DVD, 24 x 41 minutes environ, format 1.78, VF et VO en 5.1, Fox-FPE, 39,99 euros.

IDENTITÉ NATIONALE

# La République n'est pas la France

**Le président de la République a prononcé un discours aux accents barrésiens qui ne manquait ni d'allure, ni même d'émotion. Toutefois, il manque à Nicolas Sarkozy un amour réel de la France, laquelle il pense comme un tissu de contradictions.**

Les habitants de La Chapelle-en-Vercors s'étaient réunis ce jeudi 12 novembre pour entendre Nicolas Sarkozy parler « du soutien à l'agriculture » et de « l'avenir des territoires ruraux », mais le président a pensé au dernier moment qu'il serait plus électoralement profitable d'exalter la France en ce haut lieu d'une héroïque résistance à l'occupant. Au moment où, même à l'UMP, certains doutent de l'avenir du sarkozysme, le "lepeniser" un peu renforcera peut-être sa base électorale en vue de 2012...

Pour les familiers du copier-coller qui rédigent ses discours, il n'était pas difficile de ressortir les phrases patriotiques qui lui avaient apporté tant de voix à l'élection présidentielle. Il y est donc allé d'un discours aux accents barrésiens qui ne manquait ni d'allure, ni même d'émotion.

Toutefois en lisant le texte sur le site de la Présidence (www.elysee.fr), il nous est revenu à l'esprit, toutes proportions gardées, la phrase de saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens : « *Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne ou une cymbale qui retentit.* » La "charité" qui manque à M. Sarkozy, c'est évidemment, au-delà des belles paroles, un amour réel de la France, une compréhension charnelle de son histoire et de son avenir, un attachement viscéral et non livresque à son passé.

## Métissage intellectuel

Ainsi la "cymbale qui retentit" porte-t-elle les Lumières désincarnées du XVIII<sup>e</sup> siècle au même niveau que nos traditions spirituelles et intellectuelles les plus enracinées. « *On est français parce que l'on regarde la Chrétienté et les Lumières comme deux versants d'une même civilisation dont on se sent héritier.* » Allier ainsi la religion de Dieu fait homme à la religion de l'homme qui se fait Dieu, le respect d'un ordre naturel et surnaturel à l'autosuffisance de "l'Homme", c'est, pour parler sarkozien, du "métissage" intellectuel ; c'est surtout penser la France comme un tissu de contradictions, dont la vie et la politique de M. Sarkozy donnent sans cesse l'image... Il va alors jusqu'à dire :



« *On comprend l'histoire de France quand on accepte de vibrer avec le souvenir du sacre de Reims et d'être ému par le récit de la Fête de la Fédération.* » Voilà l'événement fondateur (voir page 5) mis sur le même plan que la mascarade révolutionnaire du 14 juillet 1790 que seul le bon Louis XVI semblait prendre au sérieux !

## Autodestruction de la France

Suivent alors de forts propos sur, par exemple, la riche diversité de nos provinces et de nos terroirs, le savoir-faire de nos artisans et de nos industriels, le rayonnement de notre culture... cette culture qu'il entend protéger contre deux ennemis : « *l'utilitarisme et la transformation en marchandises de tous les produits de l'intelligence et du travail.* » Propos qui sonnent faux dans la bouche de celui qui veut forcer les Français à travailler même le dimanche pour produire toujours plus de fric... Il dresse aussi l'éloge de notre belle langue française, mais que fait donc son gouvernement pour la protéger, l'imposer dans les instances internationales, empêcher que les employés français des grandes entreprises soient obligés de parler anglais ?

Il place la laïcité parmi les "fiertés" françaises, mais il ne la conçoit point comme la légitime distinction des pouvoirs

spirituel et temporel, qui était la règle sous les Capétiens. Pour lui c'est la séparation qui fonde le respect des croyances - cette séparation qui vaut à la France des lois détachées de toute référence à la moindre loi morale : éducation sans Dieu, divorce, contraception, avortement, Pacs, promotion de l'homosexualité, manipulations génétiques... toutes mesures concourant à l'autodestruction de la France, au non renouvellement des générations, à la déchéance des esprits. Pour nous, un politicien qui n'entreprend rien pour briser cet enchaînement mortifère n'a aucun droit à venir parler de l'identité française.

Sans vergogne, M. Sarkozy loue la « *tolérance* » de la république, alors que depuis cinq ans, la fameuse HALDE tente de rétablir la terroriste loi des suspects contre ceux qui dénoncent les atteintes à l'intégrité morale de la France... Il part en guerre avec raison contre l'égalitarisme « *qui renforce les injustices au lieu de les réduire* », mais les mères ayant mis au monde et élevé leurs enfants et qui se voient enlever par le gouvernement leur supplément de retraite pour être mises à égalité avec les hommes, auront apprécié ce propos...

Pour M. Sarkozy, la France, c'est la république, c'est d'elle seule qu'il faut être fier, même s'il reconnaît ce qu'elle doit à la monarchie. Tout ce qui ne va pas très bien dans le pays vient d'une insuffisance

de république, cette république à laquelle il ose attribuer « *la primauté de l'intérêt général sur l'intérêt particulier* ». Ce pouvait être vrai jadis sous la république romaine (*res publica*) fondée sur la vertu, mais en France la république, qui n'est pas un produit de l'Histoire, ne se justifie que par sa propre philosophie, celle des Droits de l'Homme qui, se posant de plus en plus en super-religion, érige en absolus les désirs toujours plus individualistes des groupes, des partis, des communautés, et crée une dialectique infernale entre le bien commun et les intérêts particuliers. Aberations que le système aggrave au rythme d'une campagne électorale quasi permanente qui empêche de fonder quoi que ce soit dans la durée.

## Soyons nationalistes

La république mythique de M. Sarkozy n'a guère de chances d'emballer les Français qui, depuis deux ans et demie, constatent la réalité de son gouvernement, ses ouvertures aventureuses et improvisées, son incapacité à assurer la sécurité, son agitation perpétuelle, son peu de souci de l'indépendance de la nation. Nous ne pensons même pas que ses grandes envolées sur la France pays de Liberté impressionnent réellement les immigrés qui constatent l'état des mœurs politiques, familiales et scolaires engendré par cette sacro-sainte Liberté... Exalter la république laïque n'est en rien faire avancer l'intégration des nouveaux venus.

Reste un point sur lequel M. Sarkozy s'immisce sans rien y connaître - et nous ne le lui pardonnerons pas. « *À force de vouloir effacer les nations par peur du nationalisme, dit-il avec raison, on a ressuscité les crispations identitaires* », mais il ajoute : « *C'est dans la crise d'identité nationale que renaît le nationalisme qui remplace l'amour de la patrie par la haine des autres.* » Paroles indignes et mensongères. En France le nationalisme n'a jamais été autre chose qu'une réaction de défense, car, comme le montrait Maurras, le patriotisme qui défend la terre, doit s'épanouir en nationalisme, face aux attaques et aux corruptions continuelles auxquelles notre héritage national est exposé. C'est un devoir envers nos pères et mères, donc tout le contraire de la haine. C'est un fait d'amour qu'exprime si bien le nationalisme intégral par l'héritité monarchique.

Que Nicolas Sarkozy le sache : il a perdu une belle occasion de se taire et face à un homme comme lui au pouvoir, nous nous sentons plus que jamais tenus d'être nationalistes....

MICHEL FROMENTOUX

## NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

### Des militants exemplaires

Les noms figurant au début de la souscription de ce numéro évoquent la merveilleuse fidélité d'un famille qui se dévoue à l'AF depuis trois générations.

Qui ne se souvient du grand-père, Gustave Rallon, ancien chef de groupe des camelots du Roi, vendeur volontaire dès son plus jeune âge, qui ne manquait pas un dimanche de vendre le journal à la sortie des églises du XVI<sup>e</sup> arron-

dissement ou sur ses lieux de villégiature ? Sa fille, Geneviève Rallon-Castelluccio, qui devrait avoir dépassé ses soixante-quinze printemps, vend régulièrement L'AF 2000 à la porte de Sainte-Germaine. Un bel exemple à suivre pour tous ! Tandis que les petits-fils, Giovanni et Philippe militent assidûment dans les bureaux du journal et dans le mouvement. Tous participent à la souscription au maximum de leurs

moyens car pour eux, disent-ils, la sauvegarde de l'AF c'est très important pour la défense de la vérité politique dans la ligne tracée par Pierre Pujo, dont Michel Fromentoux rappelle le souvenir page 4. Et pour eux la priorité, c'est le journal. Merci Geneviève, merci Giovanni, merci Philippe, merci à tous. Si, pour vous aussi, l'AF c'est important, alors aidez-nous sans tarder.

MARIELLE PUJO

### LISTE N° 15

Pour la sauvegarde de l'AF : Mme Geneviève Castelluccio, 600 ; Giovanni Castelluccio, 200 ; Philippe Castelluccio, 200 ; Michel Pierchon, 150.

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Centre aquitain d'étude, 4,20 + 4,96 ; anonyme, 15 ; Jean Bonneton, 30 ; Gilles Bourgeois, 75 ; Mlle Marguerite Puget, 40 .

Total de cette liste : 1 476,16 €  
Listes précédentes : 11 863,93 €

Total : 13 340,09 €



\* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

**SIGNES DES TEMPS**

» **EXEMPLE**

Le ministre du Travail, **Xavier Darcos**, n'hésite plus à évoquer des "sanctions" si les entreprises n'améliorent pas l'égalité hommes-femmes au travail. On ne pourra pas, en tout cas, demander aux entreprises de suivre le bon exemple des politiques : malgré les lois sur la parité, et même si les élections législatives de 2007 ont marqué un net progrès, on ne compte que 18,5 % de femmes au Palais-Bourbon, ce qui place la France au 58<sup>e</sup> rang mondial et au 13<sup>e</sup> rang en Europe pour la représentation des femmes au parlement... Le gouvernement va-t-il réclamer des sanctions plus fortes contre les partis ?

» **IDENTITÉ**

« La CGT est un objet public qui fait partie de l'identité nationale » n'a pas hésité à déclarer le secrétaire général du syndicat, **Bernard Thibault**. À en croire les observateurs étrangers, c'est surtout la grève qui fait malheureusement partie de notre identité nationale...

» **IDENTITÉ (BIS)**

L'orthographe française, elle, ne doit sans doute pas faire partie de l'identité nationale. Dans la circulaire que le ministre **Éric Besson** a adressée aux préfets pour lancer le débat, on peut lire : « *Quelles (sic) sont les éléments de l'identité nationale ?* »

» **MUR**

Nicolas Sarkozy nous avait habitué au pire. Il vient de battre son record. Annonçant sur Facebook qu'il était présent à Berlin le 9 novembre 1989, il a obligé nombre de ses courtisans à mentir pour tenter de couvrir le mensonge. En vain : il est désormais établi qu'il n'y était pas. Sauf à admettre qu'il veut se construire une légende personnelle, on se demande bien quel est l'intérêt d'un tel mensonge.

» **CENSURE**

L'affaire de la nomination de **Jean Sarkozy** à La Défense a révolté nombre de Français mais surtout irrité les élus de droite qui ne comprennent pas que le président prenne le risque de déconsidérer la majorité. Il est donc invraisemblable qu'après Jean, ce soit **Pierre**, un autre fils de Nicolas Sarkozy, qui tente de profiter du mandat paternel : un conseiller de l'Élysée a contacté la Société civile des producteurs phonographiques suite à un refus d'aide à une société de production dont l'un des associés est Pierre Sarkozy.

GUILLAUME CHATIZEL

**PIERRE PUJO DEUX ANS DÉJÀ...**

L'habitude est maintenant bien acquise : dès la veille du 11 novembre dernier, nous avons pieusement pensé à Pierre Pujol. Il nous a quittés dans la nuit du 9 au 10 novembre 2007 et la vie de ce combattant de chaque instant mérite amplement d'être comparée à celle des héros donnant leur vie sur les champs de bataille de 1914-1918. Il eut, lui aussi, un grand cœur de soldat à l'instar de notre maître Charles Maurras, Il ne faut en aucun cas que s'estompe le souvenir de notre directeur qui maintint la barque du journal et du mouvement avec honneur et succès dans les pires intempéries. Il ne faut pas craindre de rappeler à ceux qui



l'ont peu ou même pas connu le courage qu'il a fallu à Pierre Pujol pour consacrer sa vie dès sa jeunesse à l'Action française, pour, jeune homme, s'exposer à tous les coups en vendant le journal à la criée, puis pour se lancer dans les actions les plus risquées au service de l'Algérie française dans les années 58-62, puis pour se dresser, en réchauffant des ardeurs même au-delà de notre horizon politique, pour l'intégrale souveraineté de la France menacée d'anémie européenne. Rappelons que cette lutte ne se limitait pas au territoire hexagonal : la "plus grande France", celle d'outre-mer, lui tenait à cœur et l'on doit encore se féliciter de la victoire posthume qu'il a remportée ces derniers mois avec la reconnaissance officielle du statut de département français à l'île magnifiquement fidèle de Mayotte.

Toute sa vie Pierre Pujol eut pour objet essentiel la défense de la vérité politique, contre les ambitions, contre les vanités des uns,

contre les états d'âme des autres. En tout, crier la vérité sur la France, la vérité de la France ! On ne remplace pas aisément une telle force de la nature. Deux ans plus tard il nous manque cruellement et, privée de sa voix entraînante, la "vieille maison" de la rue Croix-des-Petits-Champs semble trop souvent déserte. Mais l'heure n'est pas au découragement : *L'Action française 2000* est toujours là, les jeunes s'intéressent à Maurras plus que jamais, la pensée d'Action française est trop forte pour cesser de rayonner du fait de la disparition d'un seul homme. Avec l'aide de Dieu l'œuvre qui fut la sienne, après avoir été celle de Maurras, aboutira. Saint Pie X l'a dit. Seule cette espérance donne leur sens à nos prières pour Pierre Pujol.

M.F.

\* Raison de plus pour aider plus que jamais le journal par vos abonnements et par vos dons à la souscription (voir page 3).

**DE QUOI SE MÊLE SÉGOLENE ?**



Ségolène Royal aime bien se donner des airs de madone, et plus encore faire parler d'elle. Voilà qu'en tant que présidente de la région Poitou-Charente, elle entend envoyer dès ce lundi aux infirmières scolaires de quatre-vingt-dix lycées des "kits contraceptifs" contenant chacun, selon *Le Figaro* du 13 novembre, « des préservatifs féminins et masculins, mais aussi des coupons permettant aux lycéennes de consulter un médecin,

puis de subir des analyses de sang et, enfin, de se procurer gratuitement une pilule contraceptive pour six mois ». Elle prétend vouloir ainsi lutter contre les grossesses précoces et réduire les risques d'avortement chez les filles mineures. Ajoutons que la distribution de ces "cadeaux" s'opérera à l'insu des parents...

**PRÉSERVER LE MONOPOLE**

Cette manière de jouer à l'approche des fêtes de fin d'année à la Mère Noël, bienfaitrice des jeunes filles en difficulté, n'est évidemment pas du goût de tout le monde au sein de l'Éducation dite nationale, dont le ministre, Luc Chatel, a aussitôt déclaré : « Je refuse de signer un chèque en blanc à Ségolène Royal. Le rôle de l'Éducation nationale n'est pas de se substituer au Planning familial, seul à même de proposer aux mineurs un moyen contraceptif sans l'avis de leurs parents. »

Ainsi donc, ce qui est reproché à l'ancienne candidate à la présidence de la république est tout simplement de ne pas respecter la sacro-saint monopole du Planning familial en matière de pourrissement des mœurs. Qu'elle vise à accélérer ce même pourrissement n'émeut pas le ministre ! On a toutefois entendu Christine Boutin estimer « scandaleuse » cette initiative. Quant à Philippe Vrand, secrétaire général de la PEEP, fédération de parents d'élèves, il a déclaré : « Sous couvert de lutter contre les grossesses de jeunes filles, cette initiative va banaliser l'acte sexuel et l'usage de la contraception. » C'est bien là en effet le plus grave. Favoriser la contraception pour éviter les avortements est une politique de Gribouille. Tout ce qui ravale l'acte sexuel à une simple mécanique du plaisir ou à un simple "droit" au plaisir va contre l'ordre naturel et multiplie les risques de drames.

M.F.

**INGÉRENCE PARLEMENTAIRE**

De quoi donc prétendent se mêler nos politiciens ? Voilà que Mme Edwige Antier, député UMP de Paris, part en guerre contre la fessée, s'ingérant effrontément dans le cercle familial et prétextant que « la protection de l'enfant n'est pas qu'affaire de sphère privée ». La dame exhibe le travers propre à bien des pédiatres de vouloir imposer son idéologie en matière d'éducation, au détriment de toute une tradition considérant un acte d'autorité comme un acte d'amour. Assimiler la fessée infligée à un enfant pour l'empêcher de commettre une bêtise qui se retournerait contre lui à un « chatiment corporel » relève du délire. Former un enfant implique que l'on sache le corriger.



Les "jeunes" qui cassent nos banlieues n'ont-ils pas pour beaucoup tout simplement manqué de fessées ? L'enfant-roi devient aisément l'enfant voyou. Notre pédiatre rousseauiste appuie sa conviction sur le fait que dix-huit pays de l'Union européenne ont déjà osé s'ingérer ainsi dans la vie des familles. Singe les autres deviendrait-il une nouvelle loi sacrée ? ■

**CONTRE L'EUTHANASIE**

Une proposition de loi sur l'euthanasie a été récemment déposée par 120 députés socialistes à l'Assemblée nationale. Elle sera discutée ce jeudi 19 novembre. Toutefois, les députés de la majorité ont déjà rejeté mardi 10 novembre en commission, une proposition de loi socialiste pour « finir sa vie dans la dignité ». Le texte devrait par conséquent être normalement rejeté lors de son examen en séance publique. Il n'en reste pas moins que ces dernières semaines, plusieurs députés de la majorité se sont déclarés favorables à une légalisation de l'euthanasie. L'heure est donc venue de se mobiliser contre ce crime hypocrite-ment déguisé en acte philanthro-



pique. Deux pétitions sont d'ores et déjà lancées pour être envoyées à nos élus : l'une, sous le titre *Euthanasie ? Faut pas pousser*, émane de l'Alliance pour les droits de la vie ([www.fautpas-pousser.com](http://www.fautpas-pousser.com)) ; l'autre, sous le titre *Euthanasier c'est tuer*, émane de l'abbé Régis de Cacqueray, supérieur du district de France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X ([www.laportelatina.org/district/france/bo/euthanasie](http://www.laportelatina.org/district/france/bo/euthanasie)). ■

» **TOUJOURS PLUS DE TAXES**

L'Assemblée nationale a entériné ce vendredi 13 novembre un amendement UMP soumettant à l'impôt sur le revenu les indemnités journalières versées aux victimes d'accidents du travail et de maladie professionnelle. Cette nouvelle initiative due au "patron" du groupe UMP, Jean-François Copé, avec l'appui du gouvernement, et tendant à taxer

toujours plus les Français, dont les plus pauvres, ne va pas manquer de relancer des polémiques. La gauche crie évidemment à la provocation, d'autant que M. Éric Woerth, ministre du Budget et des Comptes publics, a osé parler de ces revenus de remplacement comme de « niches fiscales »... Cette mesure, estimée devoir rapporter à l'État 150 millions d'euros, est aussi vivement critiquée par la Fédéra-

tion nationale des accidentés de la vie, par les syndicats et par plusieurs élus de la majorité elle-même, dont le président de l'Assemblée, M. Bernard Accoyer. Celui-ci avait d'ailleurs saisi le Conseil économique, social et environnemental (CESE), qui avait rendu un avis négatif. Mais M. Sarkozy n'en a cure... Reste au Sénat à discuter à son tour cet amendement à partir du 19 novembre.

## ÊTRE FRANÇAIS

Le débat sur l'identité nationale lancé par Éric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale, tend à persuader les Français qu'ils doivent toujours plus accepter de se métisser. Au nom, selon le ministre, de notre histoire. S'il a peut-être lu Jacques Bainville, il l'a mal compris. Bien sûr, le peuple français hérite des multiples migrations et conquêtes qui se sont succédé depuis la nuit des temps sur notre sol. Mais il est vain de se référer à la France d'avant la France. Bainville ajoute en effet : « *Le peuple français est un composé. C'est mieux qu'une race. C'est une nation.* »

Car la chance de la France fut que Clovis vint en 496 commencer d'organiser en communauté de destin ce mélange d'Ibères, de Celtes, de Gallo-Romains, de Francs, de Wisigoths et de Burgondes... Le christianisme, répandu au siècle précédent par saint Martin, était le seul élément supérieur qui pût souder la vieille Gaule. Avec l'aide des évêques, le roi des Francs se convertit à la foi chrétienne, grâce à quoi il réalisa l'unité du pays et le libéra du fléau de l'arianisme, cette hérésie totalitaire importée par les Goths et les Burgondes. Donc la France est née parce que chrétienne. Le christianisme n'y a pas été importé, il est consubstantiel à la nation. Le

laïcisme est une ânerie et dire que la France est chrétienne c'est dire que la France est. Cela ne signifie pas fermeture aux autres hommes, car rien n'est plus universel que le christianisme, religion de Dieu fait homme. Tout au long des âges, des peuples traversèrent la France à commencer par les Vikings (Normands) qui restèrent en se christianisant. Puis les guerres et les voyages firent passer, et souvent rester, des hommes très divers, dont plusieurs honorèrent notre pays dans les domaines de la pensée, des arts et même de la politique. La présence au sommet de l'État du roi très chrétien, fédérateur, né, libre de toute idéologie, garant de l'unité

et de la pérennité de l'État, facilitait les intégrations, les coordonnait dans le sens du bien commun, les préparait au fil des générations à l'assimilation. L'absence d'un tel pouvoir face à l'immigration mal contenue d'aujourd'hui semble ne donner le choix aux Français, hélas de moins en moins chrétiens, qu'entre une ouverture au métissage à la manière d'un hall de gare et un raidissement d'inspiration jacobine froussarde et haineuse. L'article ci-dessous indique que l'on peut se référer aux exemples de notre grand passé pour éviter des comportements irraisonnés. Il peut ouvrir un fructueux débat.

M.F.

## □ DÉBAT

# Identité, identité, mon amour !

L'identité nationale n'est pas figée, et la France a le devoir de considérer les immigrés comme des citoyens à part entière. Ainsi catholiques et musulmans pourront-ils constituer un front commun pour renverser l'athéisme marchand... Plaidoyer pour un nationalisme révolutionnaire d'alliance spirituelle.

Rendez-vous compte, sur le plateau de *Ce soir ou jamais* présidé par Frédéric Taddei, Houria Bouteldja m'a arraché un sourire ! Une lueur d'espoir ! Face au nouvel Attila Besson de l'identité nationale qui jure de ramener le FN à l'état de secte pous-sièreuse, cette enragée des Indigènes de la République a rendu hommage à cette France de l'Ancien Régime, hérissée de communautés enracinées, avant que la Révolution ne vint terrasser ces identités au nom de l'uniformisation jacobino-rousseauiste. Argument dont le fil conducteur pousse la beurette rebelle à constater la légitimité des différentes communautés créoles, algériennes, kabyles, berbères et j'en passe tant la liste ne saurait être exhaustive.



Sus aux collabos toujours prompts à cracher sur les kebab tout en se goinfrant de burgers.

### Des identités

Houria, encore trop immature en matière de concept, juxtapose des arguments historiques et politiques (c'est le défaut de beaucoup d'autodidactes) comme les communautés qu'elle défend avec un acharnement politiquement trop correct (peut-être plus pour longtemps). Le résultat est sans appel et nous invite à relire Maurras comme si on en appelait au pèlerin du nationalisme français lorsque nos oligarques apatrides et autres touristes engagés (coucou BHL) bradent l'identité nationale à la kermesse médiatique pour définitivement saborder le vieux paquebot gaulois et élever de nouvelles frégates belliqueuses envers une Oumma fantasmée.

Car si Houria assimile ces communautés issues du flot dévastateur de l'immigration de masse aux vieux pays de la France réelle, elle confond communautés historiques, c'est-à-dire entités enracinées contribuant à façonner en concert la cité nationale depuis des décennies, avec communautés nouvelles, qui font œuvre de communautarisme et de repli identitaire. Entités régionales se définissant contre tout délire es-

sentialement, comme produit de l'histoire en devenir. Alors oui la France s'identifie, comme le pensait Jacques Bainville, à cette communauté de destin dans laquelle s'épanouissaient ces identités, pour certaines fondatrices (Berry) et pour d'autres fédérées (le Niçois, la Corse, les Antilles). Oui, Sénégalais, Marocains, Algériens, harkis ont croisé le fer aux côtés du peuple de France durant les deux guerres mondiales, et travaillé avec courage dans le bassin ouvrier parisien. Oui, l'identité française n'est pas figée et tout concourt à croire que sa réification alimentaire un terreau mortifère, annonciateur de sa prochaine descente aux enfers.

### Schizophrénie

Mais la condition salutaire d'un renouveau du vivre ensemble et du nationalisme se décline d'abord dans l'appropriation et le respect de l'histoire contre tout culte mémoriel pleurnichard qui alimente chez le Français d'origine algérienne une schizophrénie pathologique, sous la pression des élites gauchistes. Propagande l'empê-

chant de chérir la France, jusqu'au détour d'un voyage au bled, où il découvre avec joie qu'il manie avec plus d'aisance la langue de Molière que celle d'Answar Malek.

### Contre le chaos consumériste

Alors oui, l'identité française ne communique pas dans le calice droit-de-l'homme et laïcard des Caroline Fourest. La France est une terre chrétienne fermentée comme le bon vieux bleu d'Auvergne par 1 500 ans de monarchie et doit affirmer ce pilier fondateur sans aucune compromission. Elle doit cependant en 2009 faire sienne son passé bicentenaire républicain contre tout angélisme contre-révolutionnaire. Elle a le devoir moral de considérer ses citoyens français d'origine immigrée et de confession musulmane comme des Français à part entière et de mener avec eux le sursaut patriotique contre tout fantasme de la loi du retour ! Un front commun doit enfin esquiver cette sainte alliance entre la vieille garde des Français de souche patriotes (les ritals et les

portos n'étaient-ils pas considérés comme Français d'origine immigrée en leur temps ?) avec les descendants des tirailleurs sénégalais pour faire déguerpir la seule racaille qui pourrait la nation de Clovis : ce lilliputien bushiste qui rêve à l'opposé de De Gaulle, d'un occident mythifié et piloté par l'oncle Sam Obama.

### Un appel aux chrétiens

Il s'agit de ne plus croire au processus d'assimilation de la III<sup>e</sup> République fondé sur une supériorité coloniale déchue, dans laquelle Mohammed, en faisant sien le prénom de Gérard, accédait à un poste d'employé de banque (et oui la crise et l'anticolonialisme sont passés par là). Encore moins de promouvoir un métissage à la Paul Amar qui détruirait les identités dans le plus pur intérêt du marché et aliènerait la conscience nationale et patriote pour concurrence lui substituer la magie du *mix to mix*. La troisième voie, si j'ose dire, promeut en réalité un nationalisme fondé sur ces identités aussi vieilles que la royauté mais de plus en plus déclinantes, doublé de ces nouveaux clans encore méfiants et hostiles mais prêts à bénir et combattre pour la France. Quand la majorité silencieuse n'aura plus honte d'arborer le drapeau en dehors des soirs de match et que les derniers garants de l'héritage leur tendront la main avec charité, ces nouveaux bataillons hargneux préféreront l'ordre social au chaos consumériste promu par les yéyés rappeurs US. Ce processus s'il devenait effectif, plomberait l'aile de la manipulation communautaire orchestrée par les vœux des Besancenot et autres Harlem Désir. Il deviendrait alors réellement anti-système car il fissurerait le mur érigé en vue de diviser pour mieux régner.

Ce nationalisme révolutionnaire d'alliance spirituelle (catholiques intelligents et musulmans pieux) renversera l'athéisme



marchand et capitaliste. Il brandira le poing face à l'impérialisme américain en défendant la coopération des nations libres et en luttant pour la dignité des peuples. Il défendra des valeurs morales salutaires pour le peuple de France envers et contre la promotion de l'avortement, du féminisme, du mariage gay et de l'homoparentalité. Il chantera cette France héritée des siècles de chrétienté, porteuse d'un message de paix et garante de l'équilibre des forces internationales. Mais il luttera également contre les collabos patriotes à la Finckelkraut qui se font l'apologie de l'Occident blanc et du choc des civilisations. Collabos toujours prompts à cracher sur les Kebab turcs tout en se goinfrant de burgers sur leur siège McDonald's.

### Artifices

Qu'on se le rappelle, il est de l'intérêt du système que les beurs haïssent la France pour voir des patriotes pulsionnels beugler leur haine devant TF1 afin d'entretenir une guerre civile larvée. En clair, il est de l'intérêt de la classe politique d'entretenir chez tous une lutte de retard maquillée de paradis ou d'enfers artificiels ! Faire rêver le blanc de la vie merveilleuse des années soixante lorsque l'immigré fut poussière et faire cauchemarder le beur du ghetto de la persécution des méchants colons en terre de Maghreb participe de cette stratégie. Souvenez-vous de l'allocution passée sous silence de Yahia Gouasmi, président du Centre Zhara France (chiite), qui dans un élan fraternel appelait les chrétiens à re-devenir maîtres de leur terre et enfonçant le clou en les comparant aux « *pauvres palestiniens* » de Cisjordanie ! Réconciliation impossible ? A moins que...

ANTOINE GOURSKY

» MYSTÈRE

Le traité de Lisbonne confère à la France deux députés supplémentaires au Parlement européen. À quelques jours de son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre, on ignore toujours comment ils seront désignés. Si le gouvernement choisissait d'accorder un nouveau représentant aux régions les plus "défavorisées" au regard de leur population, Europe-Écologie raflerait la mise sur la base des résultats électoraux de juin dernier. L'urgence est toutefois relative : dans un premier temps, en effet, ces nouveaux parlementaires seront appelés à siéger à Strasbourg et Bruxelles en tant que simples observateurs.

» NABUCCO

La construction d'un gazoduc censé minimiser la dépendance européenne à l'égard de la Russie - et renforcer par la même occasion de la poids de la Turquie - est envisagée avec scepticisme par le député Jean-Jacques Guillet (UMP). « Le projet n'a aucun sens si on n'y injecte pas du gaz iranien », a-t-il confié à Euractiv (06/11/2009). « Or le gaz iranien n'est, pour le moment, pas disponible. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la Turquie cherche actuellement à se rapprocher de l'Iran. Ankara souhaite participer à l'exploitation du gaz iranien inutilisé pour le faire parvenir sur son sol et ensuite le revendre à l'Europe. C'est un véritable problème géopolitique à terme. C'est pourquoi je ne suis pas partisan de Nabucco tant que le problème politique iranien n'aura pas été réglé. »

□ CONSEIL EUROPÉEN

## Quelle "tête" pour l'Europe ?

Herman Van Rompuy sera-t-il désigné président du Conseil européen le 19 novembre ? Donné pour acquis, son succès est devenu incertain mais possible. De quoi justifier un éclairage sur sa personnalité.

Ce bon La Fontaine, dirons-nous pour observer le qualificatif à la fois un peu condescendant mais bienveillant, portait sur la nature humaine, et donc la politique, un jugement empli de sagesse. Sa grenouille qui voulut se faire plus grosse que le bœuf n'est-elle pas à l'image de l'Europe qui se cherche le roi d'un jour ? En vertu du traité de Lisbonne, deux nouveaux postes doivent être pourvu : un président du Conseil européen et un Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères. Il y a urgence car le traité entre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre. Avec un peu d'avance, l'Union européenne attend de trouver dans la botte de saint Nicolas les noms qui rallieront les suffrages et les esprits.

### Portrait d'un "inconnu"

Les calendriers de parution de *L'Action Française 2000* et du sommet européen ne coïncidant pas, nous en sommes réduits aux hypothèses. Une élection est souvent affaire d'élimination avant de représenter un choix. Lors du précédent Conseil européen, deux candidatures avaient été avancées, celles de Tony Blair et du Luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Comme dans un jeu de combat naval, ces deux vaisseaux de ligne ont été envoyés par le fond. Même reliée au Continent par le Tunnel, l'Angleterre demeure une île et, si le Grand Duché peut sembler un paradis, celui-là n'est pas très catholique...



Demeurent, parmi les favoris, la Lettone Varie Vike-Freiberga, défendue par Simone Veil dans les colonnes du *Figaro*, le Néerlandais Jan Peter Balkenende, un libéral, et enfin Herman Van Rompuy l'actuel Premier ministre belge. Donné pour acquis, son succès est devenu incertain mais possible. De quoi justifier un éclairage sur sa personnalité. Herman Van Rompuy est un vieux cheval de retour sur la scène politique belge. Non point un étalon piaffant et fringant, mais pas non plus un robuste percheron traçant le sillon des labours. Elève des

Jésuites, sorti de l'université de Louvain, ce Flamand convaincu réside à Rhode-Saint-Genèse - Sint-Genesius-Rhode -, commune à proximité de la périphérie bruxelloise. En d'autres termes, sur la ligne de front de la guerre linguistique.

### Une famille engagée

Sa femme y est un mandataire municipal très engagé. Le frère du Premier ministre, Éric, ancien ministre et ancien député européen, est à Zaventem (où se situe l'aéroport de Bruxelles natio-

nal) un "kerel", un "ruwaerd" (traduisez un fier à bras), d'une Flandre flamingante et militante. Depuis qu'Herman est Premier ministre, Éric a mis un peu de miel dans ses propos. Herman Van Rompuy est de longue date nourri dans le sérail démocrate-chrétien. Il se situe au centre-droit. Son doctorat en économie le désigna tout naturellement, dans les années quatre-vingt, à occuper, pour sa première fonction ministérielle, un secrétariat d'État aux Finances.

### La Belgique redoute son départ

Sous ses aspects austères qui le font ressembler à un séminariste qui aurait oublié de revêtir sa soutane, l'homme a de l'humour et de la culture. Il pratique tout autant l'art de la négociation que celui du haïku ces poètes japonais où tout est exprimé en trois vers. Il est aussi l'auteur d'une œuvre de spiritualité, *Le christianisme, une pensée moderne*.

Ce qui n'empêche le "poète" et le "penseur" de se révéler un négociateur redoutable. C'est lui qu'on est venu chercher pour sortir le pays de la crise où l'avait plongé Yves Leterme, peut-être l'homme politique le plus doué en Belgique pour le sens de la gaffe et de la provocation. Ce qui fait d'Herman Van Rompuy, pourtant si "flamand", un point d'équilibre entre toutes les communautés néerlandophone, francophone et germanophone. Qu'il parte et le château de cartes risque de s'écrouler. Voilà pourquoi la majorité des Belges aspirent aux honneurs européens pour leur Premier ministre et... les redoutent. En le choisissant, les vingt-sept membres du Conseil européen doteraient l'Union d'un homme d'expérience et de conciliation. Mais la Belgique fragilisée pourrait apporter à l'Europe un souffle au cœur.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

## L'ADIEU À COHN-BENDIT



DROIT - Le Conseil d'État reconnaît désormais "l'effet direct" des directives européennes.

En 1975, Daniel Cohn-Bendit demanda l'abrogation de l'arrêté d'expulsion dont il avait fait l'objet le 25 mai 1968. Confronté, dans un premier temps, au refus du ministre de l'Intérieur, il fit valoir, en vain, que sa décision était contraire à la directive adoptée par le Conseil des Communautés européennes le 25 février 1964. À la différence des règlements, rappelons que les directives requièrent une "transposition" par les autorités nationales.

À l'époque, le Conseil d'État considéra que les États membres étaient les seuls destinataires des directives, et que celles-ci « ne sauraient être invoquées par [leurs] ressortissants [...] à l'appui d'un recours dirigé contre un acte administratif individuel ». Sa position tranchait avec celle de la Cour de Justice de Luxembourg, dont il se rapprocha toutefois en pratique par la suite, jusqu'à revenir sur cette jurisprudence le 30 octobre dernier.

### UN REVIREMENT

Appelé à statuer sur une affaire de discrimination, l'Assemblée du contentieux - la formation juridictionnelle la plus élevée du Conseil d'État - a jugé, suivant les termes du communiqué officiel, « que tout justiciable [pouvait] se prévaloir, à l'appui d'un recours dirigé contre un acte administratif même non réglementaire, des dispositions précises et inconditionnelles d'une directive lorsque l'État n'a pas

pris, dans les délais impartis par elle, les mesures de transposition nécessaires. » "L'effet direct" des directives européenne se trouve ainsi reconnu. Et la prégnance du droit communautaire confirmée, bien que son primat fût admis de longue date : depuis 1984, par exemple, le Conseil d'État pouvait annuler les dispositions de tout acte réglementaire contraire à une directive. Pour expliquer son revirement, la juridiction administrative invoque l'« obligation constitutionnelle » que revêtirait désormais la transposition en droit interne des directives communautaires. Depuis 1992, en effet, la constitution de la V<sup>e</sup> République affirme la participation de la France aux Communautés et à l'Union européennes, dans les conditions fixées par les traités européens successifs. Aux yeux des juristes, l'influence des normes communautaires puise donc sa légitimité dans notre propre constitution.

G.D.

## LA BELGIQUE ET SES DALTON



La dernière histoire belge pourrait sortir d'un album de Lucky Luke. La Belgique ne parvient plus à garder ses Dalton entre les quatre murs de ses prisons. L'année écoulée fut ponctuée par plusieurs évasions. Fin octobre, une rébellion à la prison de Leuven (Louvain) a tourné au drame. Un détenu armé de ciseaux en a pris un autre en otage, ce qui a mis le feu aux poudres. L'assaut a été donné. Il fut meurtrier. Un mort et deux personnes gravement blessées parmi les détenus, trois blessés chez les gardiens. Les prisons en Belgique comme

en France sont surpeuplées. La population carcérale s'élève à 10 400 détenus pour 8 000 places. Une situation qui ne se retrouve pas dans le pays voisin, les Pays-Bas. On y recourt moins à la préventive et davantage au bracelet électronique. Il reste donc des places libres dans des prisons souvent modernisées, d'où cette vieille loi de la physique élémentaire à laquelle ont songé les autorités belges, celle des vases communicants, associée au sens commercial des Bataves... La Belgique a loué cinq cents places dans la prison de Tilburg. Cela pour une durée de trois ans. Coût : trente millions d'euros. Il pourrait s'agir d'une première étape. Les Pays-Bas disposent d'environ deux mille places libres. Le ministre belge de la Justice s'attelle à une remise en ordre des prisons. C'est une œuvre de longue haleine. Un criminologue évoquant le malaise carcéral en Belgique l'a qualifié d'« abyssale ».

CH.-H. B.

## ITALIE

## Cachez ce crucifix que je ne saurais voir

La Cour européenne des Droits de l'Homme verse dans le laïcisme. À ses yeux, « l'exposition obligatoire d'un symbole d'une confession donnée [...] dans les salles de classe, restreint le droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs convictions »... Explications.

La Cour européenne des Droits de l'Homme joue un jeu qui peut paraître étrange. Elle joue le sien, celui d'une institution qui n'obéit à aucune loi, qu'elles fussent démocratiques, divines ou naturelles. Elle est peut-être ce symbole étrange de la démocratie libérale qui, ayant achevé la destruction des corps sociaux dans lesquels elle naquit, parachève son œuvre en s'éliminant à son tour.

## Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe, organisation internationale qui ne doit pas être confondue avec l'Union européenne, est fondé en 1949. Il rassemble plusieurs États d'Europe occidentale. Son objectif est de se constituer en opposition politique et philosophique au communisme qui domine la moitié est de l'Europe. En 1950, la Convention européenne des Droits de l'Homme, texte d'inspiration libérale qui s'inscrit dans la continuité de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, est adoptée. Elle entrera en vigueur en 1953.

Le choix idéologique est clair : l'Europe qui se construit ne se fondera pas sur des racines chrétiennes mais sur des bases libérales. Si certaines avancées en matière de libertés, qu'elles soient individuelles ou collectives, ne peuvent paraître que positives,



La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH), sise à Strasbourg, ne doit pas être confondue avec la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE).

aussi bien pour les personnes que pour les communautés, (mais très souvent, on retrouvera ici la "patte" de la chrétienté), force est de reconnaître que cette institution n'a eu de cesse de mettre à bas des pans entiers de la civilisation européenne, contribuant ainsi à l'affaiblissement moral du Vieux Continent.

## Le crucifix "perturbant" ?

Un nouveau pas a été franchi dans l'arrêt Lausti c/ Italie rendu le 3 novembre 2009 par la Cour. Cette dernière a condamné l'Italie pour violation de la liberté de l'éducation et de la liberté de conscience et de religion dans l'affaire du crucifix dans les écoles. La question n'est pas nouvelle en Italie : le Conseil d'État italien, dans un arrêt du 13 février 2006, avait eu l'occasion de dire que les crucifix dans les écoles ne vio-

laient pas la laïcité car ils représentaient moins une religion que les valeurs humanistes « qui caractérisent la civilisation italienne ». Ce raisonnement n'a absolument pas convaincu la Cour européenne des Droits de l'Homme qui affirme que « la présence du crucifix peut aisément être interprétée par des élèves de tous âges comme un signe religieux et [qu'ils] se sentiront éduqués dans un environnement scolaire marqué par une religion donnée ». Elle poursuit par une formule qui mériterait d'être inscrite dans l'anthologie des pires billevesées libérales : « Ce qui peut être encourageant pour certains élèves religieux, peut être perturbant émotionnellement pour des élèves d'autres religions ou ceux qui ne professent aucune religion. » Et de conclure en jugeant « que l'exposition obligatoire d'un symbole d'une confession donnée dans l'exercice de la fonction publique

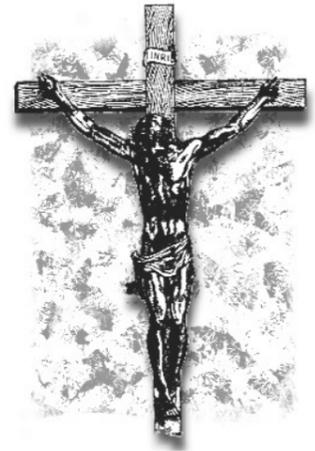
[...] en particulier dans les salles de classe, restreint le droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs convictions ainsi que le droit des enfants scolarisés de croire ou de ne pas croire. »

Une telle mauvaise foi est à bien des égards écoeurante. Depuis quand le crucifix dans une salle de classe est-il "perturbant" pour des enfants non chrétiens ? Qui, une fois dans sa vie, aura pu dire sérieusement qu'il a été "perturbé" par un crucifix ? Posons une autre question : en quoi la présence d'un crucifix pourrait-elle porter atteinte à la liberté d'éducation des parents ? Parle-t-on de prière obligatoire à l'école ?

La Cour européenne des Droits de l'Homme, soit marche sur la tête, soit sait parfaitement ce qu'elle fait et cela est annonciateur de temps (encore plus) sombres pour la religion catholique : devra-t-on débaptiser les rues ou les villes et villages de leur nom de saint ? Ou détruire ou amputer de toute référence religieuse des édifices du domaine public ? Ou mettre fin au calendrier occidental dont les jours portent des noms de saints ? Détruire une identité civilisatrice...

## Le vide n'est pas neutre

Bien sûr, il ne s'agit pas non plus de se rallier à la position du Conseil d'État italien : les crucifix ne sont pas uniquement des symboles des "valeurs humanistes" : il s'agit de signes religieux. Où est fondamentalement le problème ? Substituer le vide au plein garantit-il la liberté ? Le vide spirituel imposé comme horizon indépassable de l'éveil de toute une génération n'est pas plus "neutre" que la présence d'un crucifix. Dans le premier cas, une nation affirme : « Oui nous sommes catholiques. » La liberté des mi-



norités n'est en rien menacée par l'affirmation d'une soumission respectueuse au transcendant. Dans le second cas, avec le refus des crucifix dans les salles de classes, il n'y a en rien une attitude "neutre", mais une affirmation claire, qui n'aura pas échappé, même inconsciemment, à l'esprit même des plus jeunes : « La religion n'a rien à faire ici parce que, au fond, nous savons que ce qu'elle professe est faux. »

## Métérialisme...

Aurions-nous envie d'aller plus loin et de jouer un peu plus la carte de la provocation ? Et de répondre à ceux qui prétendent qu'un crucifix peut perturber un enfant, que les générations athées, laïcisées, matérialistes, hédonistes et consuméristes sont devenues d'immenses agrégats d'individus sans identité, sans racines, drogués, gavés de pornographie, exploités par le libéralisme financier rendu tout puissant par le règne de l'Union européenne ?

Alors que cet arrêt annonce triomphalement le règne de cette culture de mort qui continuera à biberonner des générations d'Européens (jusqu'à ce qu'ils disparaissent, remplacés par une nouvelle population), il nous faudrait demander en quoi un crucifix, porteur de transcendant, de valeurs sûres et solides, d'enseignements riches et multimillénaires, voire même de Vérité, pourrait être plus perturbant que ce modèle matérialiste, orgueilleux et baignant dans le mensonge permanent.

STÉPHANE PIOLENC

## CULTURE DE MORT EN SUISSE

Lu dans *Le Nouvelliste du Valais* cet écho sur la session du Grand Conseil valaisais : « Le droit à l'avortement ne sera pas davantage encadré en Valais. Le Grand Conseil a refusé hier, par 81 voix contre 32 et 9 abstentions, un postulat de l'UDC Michael Kreuzer. Ce dernier souhaite que tous les centres de consultation soient tenus "d'expliquer globalement aux intéressées les éventuelles séquelles corporelles et psychiques d'un avortement" et que ces mêmes séquelles soient également présentées lors des cours d'éducation sexuelle scolaires. Pour le jeune député-suppléant haut-valaisais, "l'interruption de grossesse est systématiquement minimisée, ce qui en donne une image faussée". À l'appui de sa thèse, il a lu devant le plénum un témoignage d'une jeune femme vivant les affres des suites d'un avortement. »

Ici comme ailleurs, les criminels n'aiment pas la vérité... ■

## RACISME EXTENSIBLE

La Cour européenne des Droits de l'Homme a pris un autre arrêt (Féret c/ Belgique 16 juillet 2009), sans doute tout aussi grave, y compris d'un point de vue libéral, que celui contre le crucifix en Italie : la Cour affirme cette fois qu'une « société démocratique » ne saurait tolérer une propagande politique anti-immigration. Par cet arrêt, la Cour confirme la condamnation pénale du président d'un parti politique belge classé à l'extrême droite sur le fondement de propos qualifiés de racistes.

Certes, et la Cour ne manque pas de le rapeler, des propos reproduits dans les tracts distribués par le mouvement concerné étaient injurieux voire profondément scandaleux. Mais elle note aussi que ces tracts appelaient à instaurer la préférence nationale et à développer des mesures de rapatriement des immigrés.

Ce faisant, la Cour semble donc placer sur le même plan, au moins *de facto*, des propos ouvertement injurieux, et des revendications politiques à l'égard de l'immigration pour qualifier l'ensemble de « raciste ». Cet amalgame ouvre une voie béante pour de futures condamnations pénales à l'encontre d'hommes politiques opposés à l'immigration. La Cour a ainsi estimé que « l'incitation à la haine ne requiert pas nécessairement l'appel à tel ou tel acte de violence » ; « l'incitation à la discrimination » suffit à qualifier un discours de raciste.

## CRITIQUE VIRULENTE

L'opinion dissidente, c'est-à-dire l'ensemble des juges ayant voté contre la décision, a critiqué avec virulence cette vision extensive de la notion de discours raciste. Elle rappelle que « le racisme constitue une catégorie unique dans l'Histoire » et que la

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de racisme distingue le racisme des autres formes de discrimination. Les déclarations citées ne renvoyant pas à la supériorité ou à l'infériorité d'une race, on ne pouvait dès lors les considérer comme racistes. La Cour se voit ici reprocher d'adhérer à la définition du racisme élaborée par les institutions... onusiennes. Destruction de l'identité chrétienne, exclusion de toute transcendance, discours antimigratoires de plus en plus amalgamés au racisme, permettant ainsi la persécution et la répression pénale... Antichristianisme et mondialisme. Décidément, la Cour européenne semble plus tenir de Babylone que de Rome. Et cette institution, antidémocratique par nature, pourrait faire regretter les démocraties libérales... si elle n'en était pas la tragico-mique conséquence.

S. P.

RELIGION

# Des anglicans reviennent au bercail

**Le schisme déclenché en Angleterre au XVI<sup>e</sup> siècle va-t-il disparaître ? Confrontés aux outrances de certaines communautés, près de 400 000 chrétiens anglicans ont demandé à rejoindre l'Église catholique. Le 4 novembre, Benoît XVI a dévoilé les modalités de ce retour au bercail.**

Le pape Benoît XVI a décidé d'ouvrir tout grands les bras à plusieurs groupes d'anglicans ayant exprimé le désir de rejoindre le catholicisme. Allons-nous voir disparaître un jour le schisme déclenché en Angleterre au XVI<sup>e</sup> siècle, pour des raisons plus politiques que théologiques, par le roi Henri VIII ? Celui-ci, après s'être montré pourtant hostile aux théories de Martin Luther, se sépara bruyamment de Rome quand en 1530 le pape Clément VII eut refusé d'annuler son mariage avec Catherine d'Aragon, qui ne lui avait donné qu'une fille. En fait le roi était pressé d'épouser sa maîtresse Anne Boleyn, dame d'honneur de la reine...

## Un accueil plein de charité

Tandis qu'Henri, bientôt lassé de cette nouvelle épouse et l'ayant fait décapiter, s'embarquait dans une vie sentimentale tumultueuse aux allures d'hécatombe (ses quatre autres femmes successives eurent des destins tragiques), il embarquait du même coup son royaume dans une aventure schismatique dont les conséquences politiques et diplomatiques allaient bouleverser l'Europe. Car bien que se disant "catholiques réformés", ou "catholiques non romains", les anglicans n'en firent pas moins bien souvent cause commune avec les protestants. Si la messe anglicane ressemble dans la forme à la messe catholique, la doctrine de la transsubstantiation (présence corporelle du Christ dans les espèces du pain et du vin) n'y est pas aussi nettement affirmée. Quant à la succession apostolique, le pape Léon XIII a précisé en 1896 (encyclique *Apostolicae Curae*) qu'elle ne perdurait pas dans l'Église anglicane.



La cathédrale de Cantorbéry, siège de l'Église anglicane

En fait le monde anglican n'a pas de réelle unité. Si, pour tous les territoires anglais, américains ou africains, la reine Elizabeth II en est aujourd'hui le gouverneur symbolique et si l'archevêque de Cantorbéry, Rowan Williams, en est le primate, plusieurs Églises anglicanes en font un peu à leur tête, notamment en acceptant d'ordonner des femmes prêtres, voire en reconnaissant aux États-Unis pour évêque un homosexuel notoire...

## Anglicanorum cœtibus

C'est assurément ces outrances qui ont amené certaines communautés à se poser quelques questions. Ainsi a-t-on vu ces derniers mois, des membres du "Traditional Anglican Communion" (TAC), puis le mouvement "Forward in

Faith", puis l'évêque de Fulham (responsable de plusieurs paroisses de Londres) et une paroisse épiscopaliennne de Philadelphie, entre autres, demander à retourner dans le giron de l'Église catholique. Le 4 novembre dernier, jour de la fête de saint Charles Borromée, auteur du *Catéchisme du concile de Trente* - et c'est là tout un programme ! - le pape Benoît XVI a préparé l'accueil de ces brebis revenant au bercail en publiant la constitution apostolique *Anglicanorum cœtibus*, manifestant ainsi le désir « pour garantir l'unité de l'épiscopat et sauvegarder la communion universelle de toutes les Églises » de mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour les recevoir.

Il est précisé que des ordinaris personnels seront érigés par la Congrégation de la Doctrine de

la foi. Yves Daoudal, qui étudie le document sur son blog, note l'extrême charité qui a inspiré la décision pontificale et précise que l'ordinariat prévu « est en tout point comparable à un diocèse : l'ordinaire fait partie de la conférence épiscopale, admet les jeunes gens au sacerdoce, a le pouvoir d'incardiner des prêtres, d'ériger des paroisses, des instituts religieux... »

## Les évêques

Quant aux évêques anglicans, ils ne pourront pas devenir évêques catholiques, s'ils sont mariés : « Ils peuvent demander au Saint-Siège le droit de porter leurs insignes épiscopaux, et ils peuvent être invités aux réunions de la conférence épiscopale avec le rang d'évêque retiré. » Les ministres du culte anglican pourront

être acceptés par l'ordinaire, précise la constitution, « comme candidats aux ordres dans l'Église catholique ». La situation de ceux d'entre eux qui sont mariés sera examinée au cas par cas « de manière à ne pas porter pour autant préjudice à la discipline actuelle en matière de célibat ». La question des livres liturgiques pouvant être approuvés par le Saint-Siège sera aussi examinée attentivement.

## La Rome éternelle

La bonne nouvelle de ce retour dans l'Église de près de 400 000 chrétiens séparés eût réjoui Maurras. Il avait dans les années vingt observé avec intérêt les rapprochements esquissés lors des conférences de Malines entre des représentants de la High Church anglicane et le cardinal Mercier, primate de Belgique. Il écrivait dans *L'Action Française* du 8 avril 1924 : « Aux abords de cette matière sacrée, est-ce qu'un profane, un simple citoyen de la France et du monde, n'a pas le droit de dire du point de vue civique et humain qu'un pas, un très grand pas vers la Paix, vers une longue paix, serait peut-être fait lorsque les peuples d'outre-mer, en grande partie Bretons et Celtes de race, longtemps disciplinés par le catholicisme et l'esprit helléno-latin, reviendraient à l'ordre, aux méthodes, au langage œcuménique du Pape romain ? [...] L'intelligence pacifiée pourrait se remettre au service des bonnes volontés ! Les grands axes de la civilisation générale seraient rétablis. De Londres à Bruxelles, de Bruxelles à Paris, c'est à Rome, Roma pulcherrima, que l'axe nécessaire serait rembranché, raffermi, sans doute pour de longs siècles. »

Ajoutons que Benoît XVI s'apprête à béatifier le 2 mai 2010, dans la cathédrale de Birmingham, le cardinal John Henry Newman, grand théologien britannique anglican converti au catholicisme en 1845. Ce n'est évidemment pas un hasard. Le Saint Père veut mettre ce grand retour sous l'égide de l'un des plus grands guides spirituels des temps modernes.

MICHEL FROMENTOUX

## L'ÉTAU DE LA VIOLENCE



PALESTINE - Si le 11 novembre 2009 marque avant tout le souvenir de l'armistice, il fut aussi la date du cinquième anniversaire de la mort de Yasser Arafat. Ces journées de novembre ont vu également la commémoration célébrée avec éclat du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin. C'est Suzanne Lilar, la mère de Françoise Mallet-Joris, qui, dans son *Journal de l'Analogiste*, re-

levait combien dans la vie, semblable au miroitement d'un kaléidoscope, une image en appelait une autre. Même si la corrélation n'est pas évidente. La mort d'Arafat fut précédée de l'érection du mur pudiquement baptisé barrière de sécurité par les Israéliens. Lorsque l'on parle du Mur, c'est désormais à celui qui blesse et entaille la terre de Palestine que l'on songe.

« C'EST LUI QU'IL NOUS FAUT ! »

Le cinquième anniversaire de la mort d'Arafat est un jalon offrant prétexte et occasion pour faire le point. En 2003, alors qu'Arafat était prisonnier à la Mouqata'a, j'eus l'opportunité de m'entretenir assez longuement en tête à tête avec Shimon Peres. De ses propos, je retiens avant tout ce qu'il m'a dit de Mahmoud Abbas : « C'est lui qu'il nous faut ! » Les Israéliens l'ont eu et l'ont encore. Sans doute pour peu de temps. À leurs yeux Mahmoud Abbas avait eu le mérite de refuser

la lutte armée, ce qui se défend et peut se comprendre. Mais alors, il faut aider l'interlocuteur jugé modéré. Il est vital de jouer la carte du dialogue et de la négociation. Hormis quelques sourires et poignées de main, les Israéliens ont laissé le président de l'Autorité palestinienne plus nu que le plus nu des rois.

Le radicalisme le plus meurtrier a pris ses quartiers. Les Israéliens et le Hamas s'épaulent dans le crime. Sans jamais oublier qu'à l'origine de cette spirale de violence, la cause première est l'occupation.

## DES CRIMES DE PART ET D'AUTRE

Lorsqu'on parle de crime, il n'y a qu'à se référer au rapport Goldstone dénonçant les exactions de l'armée israélienne et celles du Hamas. Pour ce qui est du Hamas, des informations venues de Palestine tendent à accréditer la terreur qui menace de s'installer. Elles sont à vérifier et à confirmer. Il semblerait qu'un des prin-

cipaux dirigeants du camp de réfugiés de Rafah appartenant au Fatah ait été arrêté par une faction du Hamas. Une fois capturé, on lui aurait crevé les yeux. Par ailleurs, le Hamas aurait mis en garde les gens et les cadres du Fatah. Ils auraient été enjoins, sous peine de représailles, de rester chez eux.

## NETANYAHU SÛR DE LUI

S'étonnera-t-on que Mahmoud Abbas, dans un tel contexte, refuse de se représenter ? Plus "sûr et dominateur" que jamais, Benjamin Netanyahu et son ministre des Affaires étrangères Avigdor Lieberman tiennent tête à Barack Obama, sorte de Gulliver entravé par les liens de réseaux pro-israéliens nombreux aux États-Unis. Au cœur du conflit israélo-palestinien gît une quête de justice insaisissable. Mais aussi, et surtout, l'introuvable clef de la paix du monde.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

## LIBAN

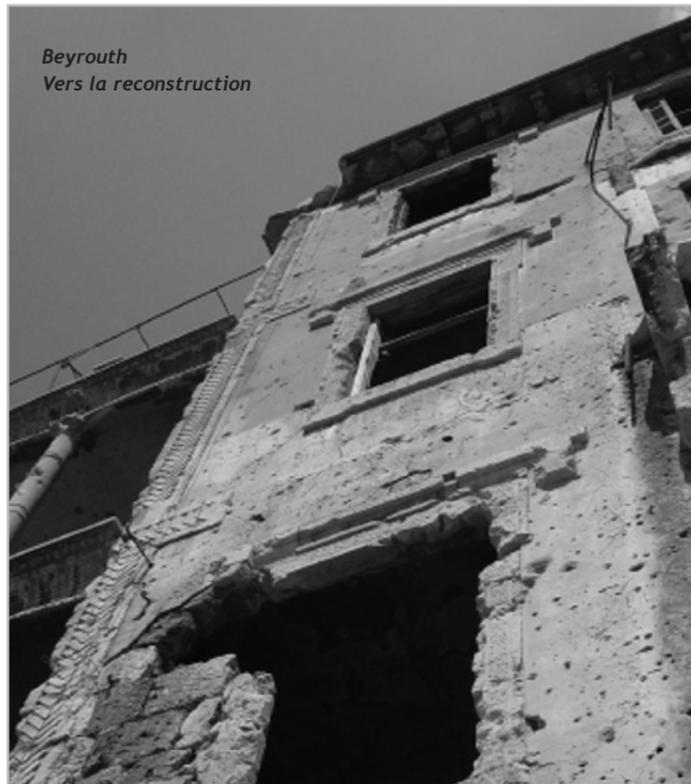
## Expédier les affaires courantes

Sur fond de rivalité entre pro et anti-Hariri, un gouvernement d'unité s'est constitué au Liban. Sans un apaisement dans la région, il sera cantonné à la gestion des affaires courantes, mais son existence relève déjà du miracle.

Après cinq mois de crise à multiples rebondissements, Saad Hariri a réussi à former au Liban un gouvernement de coalition, dit parfois d'unité. On ne peut que s'en féliciter. Le cabinet Hariri comprend trente ministres : quinze du camp dit pro-occidental, dix du camp Hezbollah chi'ite pro-iranien et de ses alliés chrétiens du général Michel Aoune, et enfin cinq ministres "neutres" ou arbitres nommés par le général-président Sliman.

## Cabinet pléthorique

Cabinet pléthorique, dira-t-on. Et on n'aura pas tort. Mais il a le mérite d'exister, de représenter le pays et surtout... d'expédier les affaires courantes. Mais il ne peut pas aller plus loin. Le camp Hariri, dit pro-occidental, bénéficie du soutien des États-Unis, de l'Arabie séoudite et de ses centaines de millions de dollars déversés sur le pays, et de la France qui tente avec plus ou moins de succès de jouer un rôle, de facilitateur dans les négociations tant internes qu'internationales concernant l'avenir du pays.



Beyrouth  
Vers la reconstruction

La Syrie et l'Iran des ayatollahs, qui déverse aussi des sommes énormes pour soutenir le Hezbollah, font face à cette coalition pro-occidentale. Cette rivalité aboutit parfois à des scènes comiques. Pendant le ramadan, le camp Hariri offrait gratuite-

ment l'"iftar" à qui le voulait dans quelques grands hôtels de Beyrouth ; l'Arabie séoudite payait. En face, dans d'autres grands hôtels, c'est le Hezbollah qui "régala" ; le régime de Téhéran payait. Les gens, nous dit un témoin oculaire, circulaient d'un camp à l'autre, cela faisait marcher le commerce !

## Un miracle

En fait, tant que la crise israëlo-palestinienne perdure, tant que l'extrême intransigeance de l'État hébreu reste ce qu'elle est et bloque les négociations, tant que les problèmes frontaliers avec Damas - le plateau de Golan - subsistent et que les relations avec l'Iran restent tendues et sans issue, on voit mal ce que le gouvernement libanais pourrait faire d'autre que d'expédier les affaires courantes. Cela est déjà un miracle. Le Liban, dont l'existence et l'indépendance nous sont si chères et si précieuses, n'est-il pas lui-même un miracle ?

Ce pays a toujours été, depuis qu'il existe tel quel, une caisse de résonance des problèmes de la région. Il est actuellement celle de toutes les crises. Ce pays ne pourra retrouver son rôle traditionnel et sa vraie place sur la scène internationale que si un véritable apaisement intervient dans la région. Nous en sommes loin. Félicitons-nous donc qu'un cabinet, aussi pléthorique soit-il, existe et fonctionne à Beyrouth pour gérer le pays au jour le jour.

PASCAL NARI

## SOMALIE

Mardi 17 novembre, le Conseil de l'Union européenne a confirmé le lancement d'une opération de formation des soldats somaliens, en application d'une résolution des Nations Unies. Certains États membres, réticents, ont pratiqué une « abstention constructive », selon l'expression du journaliste Nicolas Gros-Verheyde. Ils s'inquiètent, notamment, de la loyauté des recrues appelées à manier les armes... Dans un premier temps, deux mille hommes seront préparés au combat. Leur formation, qui s'étalera sur quelques semaines, sera assurée en Ouganda. Étant donné le chaos qui règne en Somalie, aucun pays occidental n'est disposé à s'engager sur place. En août et septembre, la France avait déjà formé cinq cents soldats à Djibouti. « Lancer une opération de maintien de la paix en Somalie est hors de portée », commente le ministre de la Défense Hervé Morin. « La seule solution est donc de remettre sur pied et aider ce gouvernement transitoire » ; sinon « on pourra avoir l'opération Atalanta durant vingt ans, trente ans, une éternité », sans jamais venir à bout de la piraterie. (Bruxelles2, 17/11/2009)

## ENFANTS SOLDATS

Enrôler, de force ou pas, des mineurs, parfois très jeunes, garçons et filles, et les contraindre à porter les armes est un phénomène en expansion dans certaines parties du monde. Dépourvus du sens moral des adultes, indifférents à des risques qu'ils estiment mal, drogués, ces enfants soldats, extrêmement dangereux, déstabilisent les combattants de métier qui se refusent à voir en eux des adversaires, au risque d'en mourir. Journaliste, Philippe Chableau a enquêté sur ces jeunes Africains, Asiatiques, Sud-Américains transformés en machines à tuer. Si la première partie consacrée à la place des enfants et des adolescents dans l'histoire des sociétés militaires est succincte, si l'auteur ne prend pas assez en considération des facteurs historiques et culturels interdisant de considérer qu'il faut impérativement avoir dix-huit ans pour se battre, les chapitres consacrés aux jeunes acteurs de conflits récents, et surtout la prise en compte par les armées occidentales de l'existence de ce type de combattants, ainsi que les réponses proportionnées à leur opposer sont instructives.

ANNE BERNET

\* Philippe Chableau : Enfants soldats, victimes ou criminels de guerre ? Le Rocher. 302 p., 19 €.

## LA FAIM DANS LE MONDE

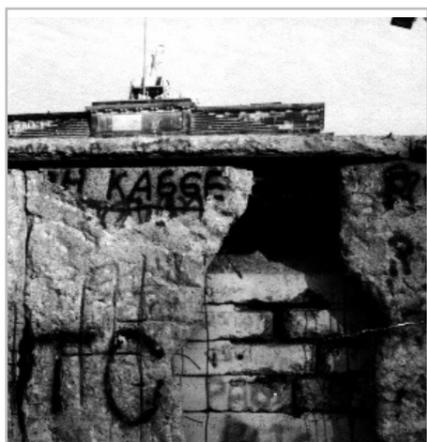
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus connue sous le sigle FAO (Food and Agriculture Organization) dont le siège est à Rome, a tenu dans cette ville ce lundi 16 novembre la séance plénière du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire. On a pu, lors de cette assemblée traitant des graves questions de la faim dans le monde, constater l'égoïsme des dirigeants du G8 (pays les plus riches du monde...) qui brillèrent par leur absence, à part le président italien Silvio Berlusconi qui se retrouva aux côtés de chefs d'Etat, venus

surtout d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Parmi eux, le président zimbabwéen, Robert Mugabe, le colonel libyen Mouammar Kadhafi et le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva, ainsi que le pape Benoît XVI. Du grand discours pontifical, retenons ce rappel de l'encyclique *Caritatis in Veritatis* : « La faim ne dépend pas tant d'une carence de ressources matérielles, que d'une carence de ressources sociales, la plus importante d'entre elles étant de nature institutionnelle » S'appuyant sur les statistiques les plus récentes, le pape rappelle que « la terre est en mesure de nourrir tous ses habitants ». Ces données « indiquent

l'absence d'une relation de cause à effet entre la croissance de la population et la faim, et cela est encore confirmé par la déplorable destruction de denrées alimentaires pour préserver certains profits. ». Donc le temps est venu d'une « solidarité animée par l'amour », rejetant toute politique malthusienne. Il ne faut « pas oublier non plus les droits fondamentaux de la personne parmi lesquels se détache le droit à une alimentation suffisante, saine et nourrissante, ainsi qu'à l'eau ; ceux-ci revêtent un rôle important à l'égard des autres droits, à commencer par le premier d'entre eux, le droit à la vie. » ■

## RETOUR SUR LE MUR

L'effondrement du "mur", prélude à la réunification, ou à l'unification, de l'Allemagne, comme on le voudra, a donné lieu en Europe à un matraquage médiatique excessif.



Le problème n'était pas le mur, mais la dislocation du monde communiste, la fin de l'empire soviétique. On n'en a peu parlé car on voulait l'éviter. Profitons de la célébration pour rappeler quelques non-dits. Même dans un événement faisant l'unanimité, la désinformation ambiante était omniprésente. En Allemagne, en dehors de Berlin la "célébration" fut pratiquement sans échos. Et à Berlin même, capitale de plusieurs millions d'habitants, ville immense, prospère et éblouissante, le nombre des participants aux festivités n'a pas dépassé, au mieux, cent mille personnes, dont une bonne moitié au moins de touristes. Peut-on parler de l'enthousiasme populaire ?

## DES ACTEURS OUBLIÉS

On n'a jamais évoqué le nom de Jean-Paul II, qui avait enclenché le formidable mouvement historique qui a abouti à l'effondrement du communisme. Il ne fallait pas le rappeler...

On a à peine parlé de Ronald Reagan, l'homme qui a gagné la Guerre froide. Son discours devant le mur - « Détruisez ce mur M. Gorbatchev » - a été au moins aussi important que celui de John F. Kennedy - « Je suis un Berlinoise » - diffusé des dizaines de fois. Kennedy a la faveur des bien-pensants ; pas Reagan.

## SEUL WALESA A DIT LA VÉRITÉ

Le rôle de Gorbatchev, transformé en héros, fut-il aussi important qu'on nous l'a matraqué à satiété ? Les documents officiels, pourtant accessibles, nous disent le contraire. Ne supervisait-il pas, encore quelques semaines avant "l'événement", un plan d'invasion de l'Europe occidentale par les armées du pacte de Varsovie ? Seul Lech Walesa a eu le courage de dire la vérité. Sa parole a été étouffée par les médias. Une fois de plus, nous avons été submergés par la désinformation.

P.N.

**6<sup>e</sup> Salon  
du Livre d'histoire**

Dimanche 6 décembre  
de 13 à 18 heures.

Rencontres,  
conférences  
et dédicaces.



Entrée : 5 euros.

Salons Étoile-Marceau  
79 B avenue Marceau  
75116 PARIS.

À deux minutes à pied de la  
place de l'Étoile ; parking  
75 avenue Marceau ; RER A  
station Charles De Gaulle-  
Étoile ; bus 31, 52, 92.

**Venez rencontrer plus  
de cinquante écrivains  
amis dont :**

- Gérard BEDEL
- Henry BOGDAN
- Alain BOURNAZEL
- Anne BRASSIÉ
- Jean-Luc CHERRIER
- Philippe CONRAD
- Marie-Magdeleine del PERUGIA
- Ghislain de DIESBACH,
- François-Philippe d'HUGUES
- Roger HOLEINDRE
- Tony KUNTER
- Jean MADIRAN
- Jean MONNERET
- Houchang NAHAVANDI
- Dominique PAOLI
- Pierre PÉLISSIER,
- Huguette PÉROL
- Jean-Christian PETITFILS
- Philippe PICHOT-BRAVARD
- Philippe PRÉVOST
- Alain SANDERS
- Reynald SECCHER
- Jean SEVILLIA
- Nicolas TANDLER
- Dominique VENNÉ, etc.

**Conférences de :**

- Jacques HENRY
- Jean-Christian PETITFILS
- Xavier MARTIN
- Tony KUNTER
- Dominique VENNÉ

[www.parthenonfrance.com](http://www.parthenonfrance.com)

□ **CETTE ANNÉE-LÀ**

**1254 : Un État chrétien**

**Ayant appris le décès de sa mère qui assurait la régence, Louis IX revient de croisade. Il entreprend alors son œuvre législative, censée organiser la cité terrestre comme un reflet de la charité du royaume de Dieu.**

Cette année-là, la vingt-sixième de son règne, Louis IX, quarante ans, rentrait de la croisade après six années d'absence et de souffrances. Il était triste, sujet même à des colères, mais dès qu'il eut accosté le 17 juillet à Hyères, puis traversé la Provence de son épouse Marguerite, la joie de son peuple l'émut profondément : quittant son humeur maussade, il revêtit l'image d'un roi sûr de lui et fier de son autorité.

**Un échec total ?**

En fait cette croisade avait-elle été un échec total ? De Chypre (voir notre précédent numéro), les croisés avaient débarqué en juin 1249 en Égypte et très vite brisé la dure résistance des Sarrasins en s'emparant du port de Damiette que Louis espérait échanger par négociations contre Jérusalem. De là il avait voulu marcher sur Le Caire. Son frère Robert comte d'Artois avait déjà trouvé la mort en franchissant le Nil quand il atteignit lui-même Mansourah au prix de grands exploits d'énergie, mais un espion soudoyé prépara la capture du roi et de ses troupes (avril 1250).

Prisonnier des musulmans, Louis fut maltraité, mais sa dignité, sa grandeur d'âme, son imperturbable fierté en imposaient même à ses geôliers. La cour d'Égypte accepta de négocier une rançon contre la reddition de Damiette. Libéré en mai, le roi alla rejoindre Marguerite à Saint-Jean d'Acre, où elle venait d'accoucher dans des conditions tragiques de leur sixième fils Jean-Tristan. Là, malgré les conseils de ses chevaliers, il décida de demeurer quelque temps en Palestine, pour



Bien vite allait se propager l'image immortelle du roi rendant la justice sous le chêne de Vincennes.

remettre de l'ordre dans ce qui restait du royaume franc, redresser les fortifications, entreprendre de convertir des musulmans... voire tenter, profitant des divisions entre ces derniers, de reprendre Jérusalem ! Il avait à cet effet, comme l'a montré René Grousset, amorcé une œuvre de grande diplomatie en s'appuyant sur le grand khan, chef des Mongols, favorable au christianisme, qui aurait donc pu aider les Français à reprendre Jérusalem, voire à établir en Terre sainte un embryon de nouvelle France...

Toutefois, après la mort de sa mère la régente Blanche de Castille (27 novembre 1252, à soixante-quatre ans) qu'il n'apprit qu'au printemps 1253, il devenait urgent pour Louis de revenir en son royaume. Il laissait inachevée une mission qu'il savait divine, souffrance infinie pour une âme

qui déjà tendait de toute évidence à la sainteté. Heureusement deux autres enfants étaient venus égayer le foyer conjugal : Pierre en 1251, Blanche en 1253. Laisant sur place une partie de l'armée, on réembarqua donc à Tyr, le 24 avril 1254. Le saint sacrement étant en permanence exposé et gardé sur la nef royale, l'on parvint non sans tribulations à Hyères en juillet, avant de remonter la vallée du Rhône, l'Auvergne et le Bourbonnais..

**Grand législateur**

Dès cette année 1254 commença la partie plus proprement législative de son règne. Il souhaitait organiser la cité terrestre comme un reflet de la charité du royaume de Dieu. En décembre, il signait une première ordonnance dite de Beaucaire qui, tout en res-

pectant le droit féodal, empruntait au droit romain : les baillis et les magistrats des villes, représentants du roi, responsables du maintien de l'ordre, devraient recevoir une instruction complète de leurs droits et de leurs devoirs et s'entourer d'assesseurs. On a vu là comme le germe de ce que seraient plus tard les états provinciaux. Allait alors bien vite se propager l'image immortelle du roi rendant la justice sous le chêne de Vincennes, ferme quand il le fallait, toujours porté à écouter avant de se prononcer, parmi les plaideurs, les plus pauvres et les plus démunis.

L'enseignement intéressait particulièrement le roi. C'est en cette année 1253 que Robert de Sorbon, chapelain du roi, créa le célèbre collège qui allait devenir la Sorbonne. Heureuse époque où régnait sur l'État un saint et où s'apprêtait à régner sur l'Université le grand saint Thomas d'Aquin, donnant alors ses premiers enseignements à Paris avant de voyager à travers l'Europe et de se mettre à rédiger sa puissante *Somme théologique*.

**La première charte de l'industrie**

N'oublions pas non plus que ce temps fut celui où parut le *Livre des Métiers* d'Étienne Boileau, première charte de l'industrie française et de l'organisation des métiers. Le temps aussi où le peuple, loin d'être hébété, dressait vers le ciel ces lances de pierre que sont toujours nos cathédrales...

Du fait que Louis fût devenu l'arbitre reconnu par tous les princes de l'Europe et sur le "supplément d'âme" qu'il apportait en politique internationale, nous avons traité dans *L'AF 2000* du 1<sup>er</sup> août 2008. Reste qu'après avoir tant souffert là-bas sur les lieux mêmes où souffrit et mourut le Christ, il ne se consolait toujours pas de n'avoir point réduit les Infidèles. Il regardait déjà du côté de Tunis où le souverain semblait, disait-on, s'ouvrir au christianisme...

MICHEL FROMENTOUX

**NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?**

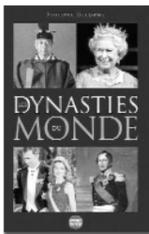


**Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !**

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 11

**LA MONARCHIE DANS SES GRANDS ET PETITS ÉTATS**

La monarchie est un principe de gouvernement beaucoup plus répandu dans le monde qu'on le croit ordinairement. Savez-vous qu'actuellement deux dynasties règnent en Océanie, six en Asie, cinq au Moyen-Orient et trois en Afrique ? Sans oublier évidemment les dix vieilles royautes qui subsistent en Europe. Le tour du monde en vingt-quatre couronnes auquel nous invite Philippe Delorme dans un ouvrage, comme tout ce qu'il écrit, bien enlevé nous réserve bon nombre de surprises, Notre confrère sait tout sur les dynasties, non seulement celles du Royaume-Uni, d'Espagne, de Belgique, des Pays-Bas, de Luxembourg, de Danemark, de Suède, de Norvège, de Liechtenstein et de Monaco, au sujet desquelles il



trouve toujours quelque fait grandiose ou cocasse à relater..., mais aussi sur des lignées tout aussi multiséculaires comme les Alaouites du Maroc qui comptent parmi les ancêtres de Mohammed VI un prince qui rivalisait au XVII<sup>e</sup> siècle en réalisations somptueuses avec Louis XIV, ou comme, toujours en Afrique, les "fils du Rasoir" dont l'actuel et jeune héritier, Letsie III, préserve l'équilibre du Lesotho, l'un des pays les plus hauts et les plus pauvres du monde. Sans oublier le dernier "Roi Lion" du Swaziland...

**UN FRISSON D'ÉTRANGÉTÉ**

Les dynasties du Moyen-Orient mélangent le Prophète et le pétrole. À part la dynastie achémite de Jordanie et la très belle reine Rania, nous ne nous trouvons guère en pays agréable. La famille impériale du Japon nous donne comme un frisson d'étrangeté, avec des leçons de sagesse aujourd'hui comme de cruauté hier. Puis voici la Thaïlande où le jeune roi Bhumibol allie Bouddha et le saxophone. Suivent les Norodom du Cambodge plongés dans les drames de l'histoire récente,

puis les Yang di-Pertuan Agong de Malaisie qui se succèdent de cinq en cinq ans et les Wangchuck du Bouthan dont le roi, à vingt-cinq ans, fait entrer son pays dans le XXI<sup>e</sup> siècle sur la pointe des pieds.

**UNE PLUIE D'OR NOIR**

Le sultan de Brunei a perdu la moitié de sa fortune mais nous éblouit quand même encore sous une pluie d'or noir. Enfin les Tupou des Tonga, régnant en Océanie sur les "Îles des Amis" et le O le Ao O le Malo des Samoa ne sont pas les moins attachants. Partout ces rois prestigieux ou folkloriques, garantissent à leur façon l'unité de leur pays. « En excluant la fonction suprême du jeu électoral, dit justement Philippe Delorme, ils renforcent paradoxalement la stabilité démocratique. » Et les populations, même parfois turbulentes, leur en savent gré. Exemple à méditer...

M.F.

\* Philippe Delorme : Les Dynasties du monde ; éditions Express Roularta, 242 pages, 19,50 euros.

EN MARGE DE L'EXPOSITION

# Le Roi Soleil éclaire toujours la France

Partons à la rencontre d'un grand serviteur de l'État pour découvrir, au-delà du personnage public, un homme dont François Bluche souligne l'humilité, tandis que Philippe Beaussant rapporte sa familiarité avec les artistes – il tutoyait Molière.

Près de trois siècles après sa mort, il semble que justice soit enfin rendue à Louis XIV, dans son château de Versailles, par une grandiose exposition<sup>1</sup>. Dans la chambre du Roi, inaugurée en 1701, reconstituée à l'identique, un plafond comporte une allégorie de la France qui veille sur le sommeil du Roi. Il ne serait pas abusif d'affirmer que par ses actes, ses fondations, ses propos, son génie, son service de l'État, le Roi Soleil éclaire toujours la France et permet, en ranimant ses mérites de réunir les éléments d'une résurrection de la patrie.

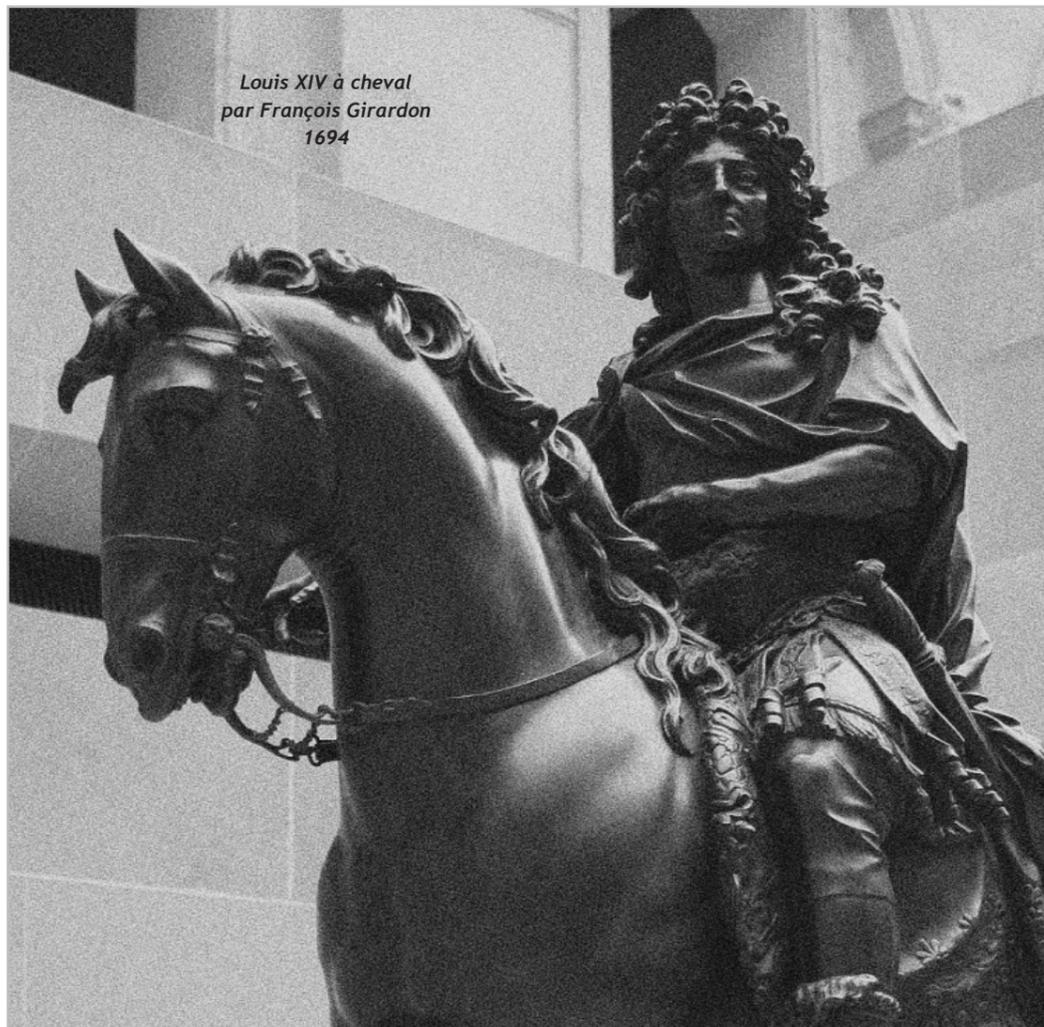
## L'homme privé et l'homme public

L'historien François Bluche a procédé à une nécessaire démythification à l'égard de la "légende noire" qui a si longtemps dénaturé l'histoire de Louis XIV<sup>2</sup>. Il distingue très judicieusement deux hommes. « L'homme privé a toujours cultivé l'amitié : il veut aimer et se sentir aimé [...] mais il souhaite que l'intelligence accompagne les divertissements [...] Le particulier du Roi est un sanctum sanctorum où ne sont pas admis les simples mortels. [...] Louis le préside, en compagnie d'une dame bien choisie. [...] À l'écart des cohortes versaillaises [...] le prince se réserve une vie privée d'honnête homme... [...] L'homme privé se montre lui-même, en petit comité, capable de gaieté, d'ironie et d'humour... »

François Bluche ajoute : « Si l'homme public semble dominateur, l'homme privé sait obéir (cela confirme, chemin faisant, qu'il fut un vrai soldat et non un figurant couronné. [...] Si l'homme public paraît orgueilleux, l'homme en son particulier s'efforce à la vertu chrétienne de l'humilité et y parvient souvent. » Le témoignage poignant de M<sup>me</sup> de Maintenon est évoqué et mérite d'être cité intégralement. « Dans ses conversations avec la reine secrète, le vieux roi accepte de s'entendre dire : "Sire, ce que vous avez fait est bien mal, et vous avez grand tort." Comme le lendemain, M<sup>me</sup> de Maintenon veut

Pour la première fois dans son histoire, Versailles consacre une exposition au roi Louis XIV(1) Sous le titre *Louis XIV, l'homme et le roi*, elle rassemble plus de 300 œuvres exceptionnelles provenant de collections du monde entier, et jamais réunies jus-

qu'à aujourd'hui. Ces chefs-d'œuvre, pour certains jamais présentés en France depuis l'Ancien Régime, permettront au public de mieux connaître le célèbre monarque tant par ses goûts personnels que par son image publique.



Louis XIV à cheval par François Girardon 1694

enchaîner ("cela est fait, Sire, il n'y faut plus penser"), Louis répond : "Ne m'excusez pas, Madame, j'ai très grand tort." N'ai-je pas raison de dire qu'il est humble ? Il n'a nulle opinion de lui, il ne se croit point nécessaire ; il est persuadé qu'un autre ferait aussi bien que lui, et le surpasserait peut-être en bien des choses, il ne s'attribue aucune des merveilles de son règne, il les regarde comme un effet de la providence de Dieu sur lui ; il ne connaît pas en un an tant d'orgueil que j'en connais en un jour. »

Philippe Beaussant signale la familiarité du Roi Soleil avec les poètes, musiciens, peintres, architectes, jardiniers qui peut d'autant plus surprendre que l'homme public pouvait être intimidant. Malgré la Cavale des dévots, Molière put représenter *Tartuffe* et c'est l'intervention royale qui apporte à cette comédie un dénouement heureux en démasquant l'imposteur. Depuis des générations de Tartuffes ont essayé de noircir la mémoire du grand roi. Philippe Beaussant nous apprend que le roi tutoie Molière à qui il suggère d'intégrer dans les *Fâcheux* « un grand original » : le marquis de Sogecourt. La nuit même Molière ajoute une scène à sa comédie. Harpagon aura pour modèle Toussaint Rose, le secrétaire particulier du Roi.

## Promoteur des Arts

Plus connue, la scène où le Roi s'adresse à ses courtisans : « Messieurs vous me voyez occupé à faire manger Molière que mes domestiques ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. » Trente ans plus tard, Racine entre dans la chambre du Roi sans que

l'huissier ait à demander la permission, ce que ne pourrait aucun grand. Plus tard encore, lecteur du Roi et gentilhomme ordinaire, on le verra établi dans la chambre du Roi malade pour lui lire la vie d'Alexandre. Il partage cette faveur avec Robert de Visée, le maître de guitare qui adoucit les royales insomnies en jouant de l'instrument que Louis XIV grattait quand il avait quinze ans. Philippe Beaussant ajoute une preuve impressionnante : « Quel grand de ce monde a jamais embrassé Louis XIV ? Le Nôtre, au cours d'une promenade. [...] Qui pouvait lui tenir tête et le contredire comme Colbert n'aurait pu le faire ? Le Nôtre. Et qui aurait pu être placé à quatre-vingt-huit ans, dans une chaise roulante à côté de celle du Roi qui voulait lui montrer le dernier état des jardins de Versailles ? Le Nôtre, qui s'écria : "Ah ! mon pauvre père, si tu vivais et que tu passes voir un pauvre jardinier comme ton fils, se promener en chaise à côté du plus grand Roi du monde." » Enchaînons avec les Mémoires pour l'instruction du dauphin : « Je ne m'arrêterais pas avec vous, mon fils, à un carrousel qui fut fait au

commencement de l'été (5 et 6 juin 1662), si ce n'était le premier divertissement de quelque éclat que je rencontre dans la suite de ces Mémoires, et si votre vie devant par nécessité être mêlée de ces sortes de choses aussi bien que de plus grandes, il n'était bon de vous faire remarquer quel est l'usage légitime qu'on en peut faire. Je ne vous dirai pas seulement, comme on dirait à un simple particulier, que les plaisirs honnêtes ne nous ont pas été donnés sans raison par la nature ; qu'ils délassent du travail, fournissant de nouvelles forces pour s'y appliquer, servent à la santé, calment les troubles de l'âme et l'inquiétude des passions, inspirent l'humanité, polissent l'esprit, adoucissent les mœurs et ôtent à la vertu je ne sais quelle trempe trop aigre, qui la rend quelquefois moins sociable et par conséquent moins utile.

## Divertissements

Un prince, et un roi de France, peut encore considérer quelque chose de plus dans ces divertissements publics, qui ne sont pas tant les nôtres que ceux de notre cour et de tous nos peuples. Il y des nations où la majesté des rois consiste [...] à ne se point laisser voir, et cela peut avoir ses raisons parmi les esprits accoutumés à la servitude, qu'on ne gouverne que par la crainte et la terreur ; mais ce n'est pas le génie de nos Français, et, d'aussi loin que nos histoires nous en peuvent instruire, s'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince. C'est une égalité de justice entre lui et eux, qui les tient, pour ainsi dire dans une société douce et honnête, nonobstant la différence presque infinie de la naissance, du rang et du pouvoir. Que cette méthode soit pour nous bonne et utile, l'expérience l'a déjà montré puisque dans tous les siècles passés il n'est mémoire d'aucun empire d'aussi longue durée que celui-ci l'a été, et qui toutefois ne semble pas prêt à finir.»

## Un chef-d'œuvre

Concluons avec Maurras, qui concevait le métier de roi conçu comm un chef-d'œuvre<sup>3</sup>. Conseil donné au Dauphin : « Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination et être toujours en garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble, délicieux quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage, mais il n'est pas exempt de peines, de fatigues, d'inquiétudes. L'incertitude désespère parfois et quand on a passé un temps raisonnable à examiner une affaire, il faut se déterminer à prendre le parti qu'on croit le meilleur. »

JOSEPH SANTA CROCE

1 - Louis XIV, l'homme et le roi ,du 20 octobre 2009 au 7 février 2010. Château de Versailles, place d'Armes.  
2 - François Bluche : Louis XIV ; éditions Fayard 1986.  
3 - Charles Maurras : Louis XIV ou l'homme-roi ; Cadran, 1939.

**L'ACTION FRANÇAISE** **TARIF DES ABONNEMENTS** (paraît les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) ..... 76 €	5. Abonnement de soutien (un an)..... 150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) ..... 85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) ..... 65 €
3. Abonnement ordinaire (un an) ..... 125 €	7. Outre-mer (un an)..... 135 €
4. Abonnement de six mois ..... 70 €	8. Étranger (un an)..... 150 €

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. .... Courriel .....

**Entourez le numéro correspondant à votre abonnement**  
Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*  
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

» L'ART ET LA FOI

À l'approche d'une rencontre du pape avec les artistes le 21 novembre, M<sup>gr</sup> Gianfranco, président du Conseil pontifical pour la Culture, a accordé un entretien à Frédéric Mounier (*La Croix*, 13/11/2009). Il fustige l'art contemporain, qui semble « avoir exploré toutes les voies de la déconstruction, du nihilisme, pour nous amener à constater l'inconsistance de l'être, démontrant que plus rien ne vaut rien, jouant de la provocation sur l'absence de sens de notre réalité... » Selon lui, cependant, « l'Église ne doit plus s'en tenir à une récupération hasardeuse de styles anciens et à des productions artisanales sans ambition. Elle doit accepter la confrontation [aux] nouvelles modalités d'expression. »

» FÉMINISME X

La Suède est à la pointe du combat féministe. En témoigne la subvention publique de 35 000 euros accordée au projet *Dirty Diaries*, censé revisiter le genre pornographique. « Les femmes ont carte blanche pour réaliser un film de moins de quinze minutes avec la caméra d'un téléphone portable », rapporte Anne-Françoise Hivert (*Libération*, 05/11/2009). « Le DVD [...] est accompagné d'un manifeste, qui encourage les femmes à ne pas succomber aux canons de la beauté [...] mais à canaliser leur énergie dans l'exploration de leurs désirs sexuels... » « En tant que lesbienne, c'était important pour moi de montrer comment on peut [sortir] du schéma habituel, qui réduit le rôle de la femme à celui d'un objet », explique Asa Sandzen. Tourné à Paris, le court-métrage de Joanna Rytel met en scène une femme sur un quai de métro ou le balcon d'un hôtel. « Je veux retirer le brevet de l'exhibitionnisme aux hommes », proclame sa réalisatrice. Fabuleux programme !

» HOMMAGE

Malgré ses idées politiques jugées « déplorables », *Le Journal du dimanche* a salué le 31 octobre le talent littéraire de Léon Daudet : « La réédition d'un choix de ses souvenirs confirme [...] qu'il fut un empoignant memorialiste et surtout un grand portraitiste. » En effet, Grasset vient d'ajouter les *Souvenirs littéraires* à sa collection des Cahiers rouges (préface de Kléber Haedens, 574 p., 13,80 euros). Bernard Pivot évoque « le tonitruant défenseur du trône et de l'autel, l'animateur-bretteur maurrassien de l'Action française, la grande gueule réactionnaire » qui « dès qu'il s'agissait d'art et de littérature, optait avec enthousiasme et compétence pour l'audace et la modernité ».

□ POL VANDROMME

## Jardinier des Lettres

Louangeur ou sévère, Pol Vandromme nous livre une galerie de portraits littéraires où figurent, entre autres, Céline, Déon, Maurras et Nimier. Des écrivains dont il partageait la sensibilité ou les conceptions esthétiques.

Sans renier la sienne, la Belge, Pol Vandromme avait pour patrie la langue française et ceux qui la servaient. C'est Barrès qui avait coutume de voir dans les amis « des parents choisis ». Les "parents" de Pol Vandromme étaient des écrivains. Pas assez reconnu dans son pays, il fut honoré par deux grands prix, celui du Rayonnement français en 1984 et celui de l'Académie française en 1992. Bernard Clavel saluait en lui « un des plus grands critiques contemporains » et François Nourissier recommandait de le lire à qui voulait l'entendre.

### Un imaginaire vagabond

Pol Vandromme nous a quittés au début de l'été ; non les éclats de sa plume et les miroitements de son talent grâce à une initiative heureuse. Les éditions du Rocher ont rassemblé un florilège de *Chroniques buissonnières* consacrées à quelques dizaines d'écrivains. Lesquels ? Vandromme répond : « un arbitraire de convenances personnelles qui m'a permis de reconnaître les écrivains proches de ma sensibilité et de mon esthétique ».

Dans cette "famille d'écrivains", parmi les plus proches, il y a Michel Déon et « son imaginaire vagabond ». Vandromme parle de son « entrée en Déonie ». Il parle de « l'anarchiste réactionnaire amoureux de l'ordre ancien » qui dans son île grecque « brandit le fanion fleurdelisé comme un drapeau noir ». Crinières au vent, ils gambadent, « les Poneys sauvages » ; sabre au clair, ils chargent les Hussards



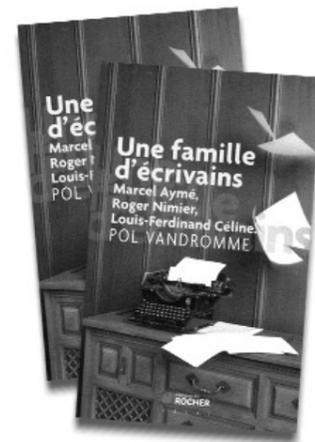
de la droite buissonnière. Pol Vandromme en est ami de plume, frère et complice de Roger Nimier, de Félicien Marceau, du « caporal épinglé » Jacques Perret.

### Cavalier de l'Apocalypse

Derrière l'élégance du style, l'allégresse, la désinvolture, se dessine le tragique, « la mort, vérité de la vie ». « C' est le mal qui triomphe [mais...] Dieu saura partager ceux qui dans le mal restaient purs et ceux qui n'étaient qu'impurs. » Par le style, la pen-

sée, la fratrie, les sentiments tempérés par l'intelligence et l'esprit critique, Pol Vandromme était de droite. Ce qui ne résume pas tout. Quoi de plus éloigné des Hussards que ce cavalier de l'Apocalypse, Louis-Ferdinand Céline ?

Comment Vandromme le juge-t-il ? « Sa verve jupitérienne [...] ne serait qu'une faconde d'ivrogne de comptoir sans un fabuleux travail de styliste qui saigne à blanc les mots pour qu'ils dégorgent leur émotion... » Quelle antithèse de lire à quelques pages de distance celles consacrées à Maurras et sa « volonté de substituer



l'harmonie au chaos ». Se fondant sur Boutang et Giocanti, Pol Vandromme lui rend un hommage dans lequel, écrit-il, « l'esprit critique doit faire son office sereinement [et] ne retenir que la sève qui l'anime ». Esprit libre, Vandromme parle, à propos de Maurras, d'« ambiguïtés redoutables [et de] rages extravagantes » qu'il rapproche de « l'intrépidité d'un héros antique », nanti du « génie de la controverse » débouchant sur « des intuitions justes et même prophétiques ». Autant d'observations susceptibles de nourrir et d'enrichir le débat.

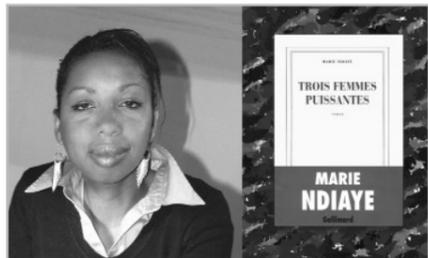
### Un vrai régal !

Ce sont là quelques-uns des écrivains retenus dans ces chroniques. Pol Vandromme, tout au long de ces portraits critiques, s'est laissé aller à ses humeurs louangeuses ou sévères. Libre à nous d'épouser ou de contester ses choix. Libre à lui de nous proposer son arbitraire. Laissons-nous aller au régal de le suivre dans ce jardin des Lettres dont il trace les allées, ordonne les massifs et les bosquets et nous offre des bouquets, les uns d'apparat, les autres champêtres.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

\* Pol Vandromme : Une famille d'écrivains - Chroniques buissonnières ; éditions du Rocher, 255 pages, 19 euros.

## LE DEVOIR DES ÉCRIVAINS



Lu sur le blog de Jean-Philippe Chauvin :

Léon Daudet fut un des membres les plus éminents et remuants de l'Académie Goncourt, mais aussi le plus virulent et mordant des polémistes de *L'Action Française* : ses bons mots, ses outrances verbales, ses accusations parfois terribles, mettaient souvent du sel sur les plaies d'une République qu'il jugeait indigne de notre pays et qu'il dénonçait à longueur de colonnes et d'années. Lui demander d'observer un "devoir de réserve" à l'égard du régime qui gouvernait alors la France aurait déclenché chez lui un rire sonore et provoqué la honte

de celui qui aurait invoqué ce principe lié au fonctionnariat républicain (la monarchie lui préfère la "loyauté", tout simplement). Autant dire que le patriote intransigeant et l'écrivain libre qu'il était n'aurait guère apprécié la dernière sortie du député Éric Raoult à propos de la lauréate du Goncourt 2009, Marie NDiaye. Il en aurait rajouté dans la provocation en accusant le maître de M. Raoult d'être le déshonneur de la France, voire pire !

### LIBERTÉ DE L'ESPRIT

Les écrivains écrivent parfois des bêtises et ils doivent eux aussi accepter la critique, la plus juste comme la plus injuste. Mais vouloir brider leur plume n'est guère raisonnable et peu conforme à l'idée de la liberté de l'esprit. Il y a déjà assez de censure comme cela, en particulier sous le joug du "politiquement correct", pour ne pas apprécier que l'on veuille encore en appeler à Anastasie et à ses ciseaux... La liberté, ça ne se renifle pas, ça se respire ! Par ailleurs, la France ne se limite pas, Dieu merci, à ses maîtres de passage : son histoire plus que millénaire a d'autres modèles à nous offrir que ceux de MM. Sarkozy et Raoult, et il ne faut pas la confondre avec la République,

née d'une usurpation ancienne... Là encore, nous ne sommes pas loin du débat sur "l'identité française" et, plus largement, sur la définition même de la nation française, si différente, qu'on le veuille ou non, des autres nations d'Europe.

### MIRACLE DE LA FRANCE

Quand, à son tour, M. Sarkozy passera, la France restera : non pas qu'elle soit immortelle (et Paul Valéry nous a mis en garde contre cette possible illusion), mais elle a le "devoir de vivre", pour elle-même comme pour le monde ! Et les écrivains français participent aussi, parfois à leur corps défendant, à cette vie française dans le monde et dans le temps. Léon Daudet, comme son éternel adversaire Édouard Herriot, maire radical de Lyon et écrivain lui-même, en ont, malgré leur querelle politique permanente, convenu ! Miracle de la France, sans doute, miracle éternellement renouvelé, y compris par la littérature, si riche et diverse en la langue (et la patrie) de Molière.

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN  
jpchauvin.typepad.fr

Ce n'est pas nouveau, comme le prouve le catalogue d'une récente exposition au musée d'Orsay, *Voir l'Italie et mourir*. Au XIX<sup>e</sup> siècle, "le Grand Tour", réservé aux artistes et à l'aristocratie, se démocratise tandis qu'en parallèle se développe l'usage de la photographie, s'agissant de fixer des paysages ou des types humains jugés remarquables. Or, les photographes, professionnels ou amateurs, choisissent des sujets mille fois représentés : gondoles, ruines antiques, noble désolation de la campagne romaine, désœuvrés napolitains, bandits calabrais, lesquels, souvent, sont des figurants costumés, voire le photographe et ses amis. On prend un cliché afin de prouver que l'on est venu. La réalité importe moins que la vision attendue, et rencontrée. En quoi ces images ne sont pas fiables. Reste que, datant pour certaines des années 1840, elles offrent des aspects très beaux des villes et campagnes italiennes avant que la modernité fasse disparaître décors et scènes inchangés depuis des siècles. Voyage dans le temps inoubliable !

### Un passé morcelé mais glorieux

L'Italie est une invention récente, née des idées révolutionnaires colportées par les armées françaises, de leur prolifération entretenue par la franc-maçonnerie et les charbonnières, débouchant sur le Risorgimento, mouvement encensé mais sans prise réelle sur le peuple. Longtemps, l'unité italienne est restée une rupture avec un passé morcelé mais glorieux, des singularités anciennes difficiles à fondre dans un moule commun artificiel. Comprendre l'Italie implique de comprendre les histoires indépendantes de ses États irréductibles au rôle de provinces soumises à un régime centralisateur. Élément déroutant pour un Français héritier du travail capétien.

Aucune cité italienne n'a bien vécu de devenir partie prenante d'une Italie unifiée ; certaines régions ne s'en sont jamais remises. D'autres, pragmatiques, apprennent à se tailler une place dans le nouveau système. Gênes en fournit un bon exemple. Pourtant, cette république maritime, rivale de Venise, a peu suscité d'intérêt. À tort : *Histoire de Gênes* que propose Antoine-Marie Graziani se révèle passionnante.

La cité ligure bâtie sur la côte tournant le dos à un arrière-pays incapable de la faire vivre, va tôt chercher fortune ailleurs ; le commerce et la guerre lui permettront de compenser ses handicaps puis de s'imposer en Méditerranée. Mais, à la différence de Venise, où la mer est une affaire publique, les Génois, armateurs ou amiraux, le sont pour leur propre compte. Chaque grande famille, avare de trésors qu'elle n'exhibe pas, au point que l'on méconnaît la richesse artistique de cette ville secrète, travaille en vue de ses intérêts, non du bien commun ; des rivalités naissent, implacables, qui affaiblissent le système. Le congrès de Vienne offre Gênes, réduite à l'ombre de sa gloire, au royaume de Piémont ; les Génois,

### □ LIVRES

## Multiplés Italies

Il en va de l'Italie comme de sa langue : toutes deux semblent si proches aux Français qu'ils ne jugent pas utile de les connaître. Ce mépris ne va pas sans méprises.



Gênes en 1493

Aucune cité italienne n'a bien vécu de devenir partie prenante d'une Italie unifiée

de cette privation de leur indépendance, feront un tremplin vers un destin industriel, le rôle de principal port d'Italie, puis de bastion communiste. Ville contestataire par goût, héréditairement rebelle, Gênes se trouve désormais confrontée aux crises du XXI<sup>e</sup> siècle. Le professeur Graziani, au terme de son étude, gage qu'elle découvrira les moyens de les surmonter sans perdre son âme. Le lecteur le souhaite tant il a su la lui faire aimer.

### Rome moderne

La facilité avec laquelle Bonaparte, en 1797, fit tomber les États italiens a donné l'impression d'un monde usé, voué à disparaître. Illusion entretenue par une historiographie complaisante qui ne prend pas en considération ce qui restait de positif en ces régimes, moins encore les violentes réactions de rejet populaire face à l'envahisseur français. L'armée d'Italie ne fut point perçue comme libératrice, pas davantage le modèle républicain qu'elle prétendait imposer. Rome, objectif symbolique, ne fit pas exception. Il est vrai que l'enlèvement de Pie VI, mort exilé à Valence en 1799, n'a rien fait pour arranger les choses. La rupture provoquée se révèle cependant irréparable. En dépit des restaurations, des efforts pour faire oublier cette déplorable parenthèse jacobine, l'invasion française annonce la fin programmée des États pontificaux. Après Napoléon, qui n'y mit jamais les pieds mais prétendait en faire la seconde ville de l'Empire, les partisans de l'unité italienne n'auront de cesse d'y installer leur capitale. Il était donc impératif de montrer le pouvoir pontifical rétrograde, intolérable, le quotidien romain misérable et indigne du glorieux passé de la Ville.

À lire Catherine Brice, auteur d'une *Histoire de Rome et des Romains de Napoléon I<sup>er</sup> à nos jours*, ce jugement demande à être nuancé. Non que l'auteur soit favorable à la capitale de la catholicité, tant s'en faut, mais parce que les faits sont têtus. Si Rome n'était plus, depuis Domitien, la *caput mundi*, si elle ressemblait à une bourgade de province, elle n'était pas aussi somnolente ni arriérée qu'on se plaît à le dire. Les tentatives tenaces des papes pour empêcher la diffusion des idées des Lumières, puis de la Révolution, leur condamnation répétée, logiques et nécessaires d'un point de vue catholique, n'empêchaient pas une ouverture raisonnable aux changements. L'irruption des troupes de Victor-Emmanuel en 1870 ne fut pas le signal d'une entrée triomphale dans le monde moderne mais plutôt d'une acculturation brutale et d'une laïcisation forcée mal vécue. L'inattendu fut que Pie IX et ses successeurs, privés de leur souveraineté, donnèrent à la papauté une puissance spirituelle qu'elle n'avait encore jamais eue et à l'Église une influence nouvelle.

### Le Roman de l'Italie insolite

Par Jacques de Saint-Victor  
Le Rocher, 295 p., 19,90 euros

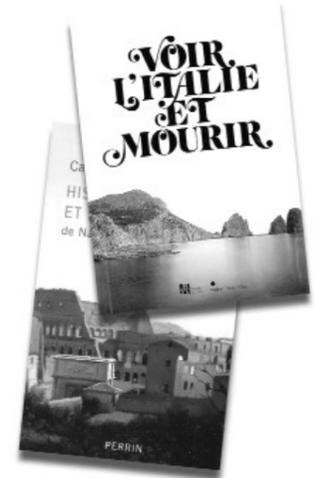
L'auteur le dit d'emblée : vouloir faire revenir le public sur ses idées reçues est du temps perdu. Aussi ne le tente-t-il pas. Accrochant ici une anecdote croustillante, là un personnage pittoresque, il survole l'histoire italienne sans crainte des erreurs s'agissant des époques qui l'intéressent peu, court du nord au sud au gré de sa fantaisie. C'est

Ces aspects, M<sup>me</sup> Brice les comprend mal mais les expose honnêtement. Elle est plus à son aise pour parler de la Rome moderne, qu'elle connaît bien, à travers laquelle elle promène son lecteur avec érudition. Son livre a le mérite de prendre en compte une période de l'histoire romaine souvent laissée de côté.

### Naples en folie

Personne ne le dit mais Naples, au XVIII<sup>e</sup> siècle, était l'une des premières villes d'Europe sur le plan des idées, de l'art et de la liberté. Elle le devait aux Bourbons, caricaturés par une propagande mensongère. Son rattachement forcé au royaume d'Italie marqua, pour le Sud, le début d'une déchéance programmée. Citoyen d'honneur de la cité parthénopéenne, traducteur de Sciascia, Morante, Eco, Jean-Noël Schifano, lui, le hurle, volcanique auteur d'un époustouffant *Dictionnaire amoureux de Naples*, plein de cris de colère et d'amour, totalement subjectif, comme le veut la collection, écrit dans une langue extraordinaire qui, au bout de trois lignes, vous emporte dans un flot de lave incandescente dont vous ne pouvez vous déprendre. Ses rencontres, amitiés, inimitiés, joies, peines explosent dans ces pages où se croisent pêle-mêle Polichinelle, Stendhal, Flaubert, Dumas, Virgile, le Vésuve, l'Averne, la Pythie, les Champs Phlégréens, le Caravage, Pompéi, saint Janvier, Malaparte, la Camorra, Sade et le bel canto. Le souffle coupé, ébloui, ahuri, le lecteur perd pied, rit, s'indigne, se passionne, se questionne. C'est magnifique, délirant, et ce n'est pas à mettre entre toutes les mains.

L'Italie est-elle née en 1945, des drames et passions suscités par la guerre de 14, le fascisme, l'occupation allemande, la chute de la maison de Savoie ? Surgit en tout cas de ce chaos une république sans rapport avec les modèles anglo-saxons, ou français, qui ne cesse d'étonner l'observateur étranger, incapable de comprendre comment ce système



boiteux et corrompu fonctionne malgré ses infractions aux règles démocratiques, ses compromis, ses compromissions et la crise tragique des années de plomb. Loin des idées simplistes, une équipe réunie autour de Marc Lazar cherche, en publiant *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, à expliquer comment, dans ces conditions, ce pays vaincu et ruiné s'est relevé et a intégré en un temps record le club fermé des premières puissances économiques ? Un tel miracle saurait-il durer, confronté aux problématiques actuelles ? L'Italie est-elle condamnée à disparaître dans le magma européiste ou à implorer sous l'impulsion de mouvements comme la Ligue du Nord ? Son économie peut-elle relever les nouveaux défis ? Ses structures sociales, morales, religieuses, familiales sont-elles appelées à disparaître ? Existe-t-il encore une création artistique italienne ?

Sous prétexte de recul, aucun Italien n'a été appelé à participer à la rédaction de ce gros ouvrage, documenté, complet, intéressant. C'est dommage. Sans doute auraient-ils levé le voile sur plus d'un mystère de la Péninsule, ces mystères qui, à l'évidence, ont irrité les doctes intervenants français spécialistes de science politique.

ANNE BERNET

\* Collectif : *Voir l'Italie et mourir* ; Skira Flammarion, 385 p., 39 euros.

\* Antoine-Marie Graziani : *Histoire de Gênes* ; Fayard, 700 p., 27 euros.

\* Catherine Brice : *Histoire de Rome et des Romains de Napoléon I<sup>er</sup> à nos jours* ; Perrin, 500 p., 24,50 euros.

\* Jean-Noël Schifano : *Dictionnaire amoureux de Naples* ; Plon, 575 p., 24,50 euros.

\* Sous la direction de Marc Lazar : *L'Italie contemporaine* ; Fayard, 525 p., 30 euros.

grand public, irritant, voire méprisant pour qui se souvient des grandes qualités d'historien du merveilleux auteur de la plus belle biographie de M<sup>me</sup> du Barry...

### Comment peut-on être Italien ?

Par Beppe Severgnini  
Flammarion, 235 p., 18 euros

Peut-on accrocher un public français avec un livre écrit pour les Américains et prétendant leur expliquer les comportements,

moins des Italiens que des Européens, tant la Péninsule apparaît ici fondue dans un ensemble flou où tout particularisme tend à s'effacer ? Difficilement... Il manque un peu de tendresse, d'humour, de légèreté.



PAROLE DE HUSSARD

De passage à Paris, alors qu'il vit en Irlande depuis trente-cinq ans, Michel Déon s'est exprimé sur *Europe 1* le 8 novembre, accordant un



entretien politiquement très incorrect à Frédéric Taddéi. Celui-ci l'interrogea sur Maurras « une figure un peu oubliée aujourd'hui », qui a pourtant « marqué toute une génération ». L'immortel le côtoya sous l'Occupation où il fut secrétaire de rédaction de *L'Action Française*. Qu'y avait-il de si important chez "le vieux maître de Martigues" ? « Son analyse de la société », répondit Michel Déon, « et une espèce de morale politique que nous ne trouvions pas à la tête de la France à cette époque-là. Ensuite il y avait des certitudes politiques, des idées tout à fait claires et justes. » « Beaucoup de ses idées, surtout dans le domaine de la politique internationale, étaient celles de Bainville » dont l'écrivain rappela que *Les Conséquences politiques de la paix* prévoyait « tout ce qui va se passer » après la signature du traité de Versailles en 1919. Il souligna tout particulièrement la clairvoyance de Maurras qui refusa l'opposition des démocraties à la conquête de l'Éthiopie par l'Italie fasciste, contribuant à précipiter Mussolini dans les bras d'Hitler.

« L'idée de sauver la démocratie [ne] vous intéressait pas tant que ça », lança Frédéric Taddéi, sur un ton qui n'avait rien de très accusateur. « Je voulais sauver la France [...], ce n'est pas du tout la même chose », confirma l'académicien. À ses yeux, la démocratie demeure « pire que la dictature » : « La démocratie, c'est la guerre. Aujourd'hui, nous avons une guerre pour imposer la démocratie dans des pays qui ne savent absolument pas ce que c'est et ne sauront jamais rien en faire. » En revanche, Michel Déon se proclame « républicain », autrement dit attaché « à la chose publique », comme le fut selon lui la monarchie. Fus-tigeant les mythes associés à l'absolutisme, il observe que « les monarques français ont passé leur vie [...] à batailler contre les parlements régionaux ». On voudrait l'entendre plus souvent ! L'intégralité de l'entretien est disponible sur le site Internet d'*Europe 1*. Sa diffusion s'inscrivait dans une actualité marquée par la parution le 1<sup>er</sup> octobre d'un cahier de l'Herne consacré à Michel Déon (272 p., 39 euros), de son *Journal 1947-1983* (Herne, 139 p., 12 euros) et des *Lettres de château* (Gallimard, 165 p., 15,90 euros). ■

□ LIVRE POLITIQUE

La dentelle du rempart (I)

Parmi les florilèges maurrassiens, découvrons *La Dentelle du Rempart*, où la force de l'expression participe mystérieusement à celle de la pensée. Une anthologie préfacée par un éditeur de renom, Bernard Grasset.

La luxuriante diversité des œuvres de Charles Maurras appela de son vivant l'anthologie. Tout le monde connaît *Mes Idées politiques* publiées en 1937 par la librairie Fayard qui les réédita en 1968 avec une préface de Pierre Gaxotte. Le petit poussin de l'admirable avant-propos rédigé par Maurras est resté justement célèbre : « *Le petit poussin brise sa coquille et se met à courir... Mais le petit homme ?* » L'anthologie fut établie par Maurras lui-même à la demande de nombreuses personnes.

Pour une petite anthologie

Nous citerons, moins connu, le choix de textes par François Natter et Claude Rousseau, *De la politique naturelle au nationalisme intégral* 1. Le livre de trois cents pages se divise en quatre parties : des textes autobiographiques, dont des poèmes, une analyse de la maladie démocratique, des vues sur la politique naturelle, enfin un exposé du nationalisme intégral. Un index, une solide bibliographie, des notes abondantes en font un ouvrage universitaire.

Peut-on passer sous silence le monumental *Dictionnaire politique et critique* de "Pierre Chardo" 2 ? C'est une mine où l'on peut puiser indéfiniment. Les *Œuvres capitales* rassemblent, elles, l'essentiel des écrits de Maurras en quatre gros volumes, avec de douloureux sacrifices dus aux malheurs du temps.

Mais je dois avouer que je suis particulièrement attaché à une petite anthologie, *La Dentelle du Rempart, choix de pages civiques en prose et en vers (1886-1936)* avec une préface de Bernard Grasset 3, texte publié d'abord dans la *Revue universelle* du 1<sup>er</sup> janvier 1937 sous le titre : *Notes pour un hommage à Charles Maur-*



La Grèce constitue le fondement de son esthétique. Mais Maurras n'aurait pu être sans Paris.

ras. Que signifie le titre que Maurras donna à son florilège ? Il écrit dans son introduction : « *Le rempart sert à protéger. Le créneau, à guetter. Mais les festons de la découpe dorée, le grain brillant d'une pierre taillée à vif, l'heureuse harmonie des rapports en long et en large, peuvent bien émouvoir d'un égal intérêt l'agresseur et le défenseur.* » Qu'elles soient analytiques ou polémiques, politiques ou poétiques, les pages de Maurras possèdent toujours une valeur littéraire qui n'est pas une "valeur ajoutée" ; la force de l'expression participe mystérieusement à la force de la pensée.

Qui était Bernard Grasset ?

Né en 1881 à Montpellier, Bernard Grasset fit des études de Sciences économiques, puis "monta" à Paris où il fréquenta

dans les cafés littéraires Moréas, Faguet, Giraudoux, Charles Maurras. Il fonda une maison d'édition qui connut rapidement le succès avec deux prix Goncourt en 1911 et 1912 : *Monsieur des Lourdines* d'Alphonse de Chateaubriant et *Filles de la pluie* d'André Savignon, sans compter l'immense succès des délicieux pastiches *À la manière de...* signés Paul Reboux et Charles Muller.

En 1913, il publia à compte d'auteur le premier livre d'un certain Marcel Proust, *Du côté de chez Swan* après que le manuscrit eut été refusé chez d'autres éditeurs. L'œuvre fut saluée par Léon Daudet. Accusé de collaboration en 1944, Bernard Grasset bénéficia d'un non-lieu. Il céda son capital à Hachette en 1954 et mourut l'année suivante. Les éditions qui portent encore son nom ne présentent que peu de points d'affinité avec lui.



La préface de Bernard Grasset révèle un parfait connaisseur de Maurras capable de souligner les lignes les plus importantes de sa pensée. Maurras est un conciliateur : « *Toutes les oppositions qui ne viennent pas de la nature des choses tombent devant ce magicien.* » L'homme d'action est mis en avant, à l'égal de l'humaniste : « *Un tel esprit, généralisateur par essence, n'en est pas moins aux ordres du quotidien.* » Bernard Grasset a vu combien Maurras, homme d'ordre, est épris de liberté, des libertés, droits qui touchent à d'autres droits et, par ce fait, sont limités, car l'homme dépend de l'homme.

Pauvreté

Le préfacier insiste sur l'esprit de pauvreté du maître de l'Action française qui transporta hors de lui tous ses soins et ne vécut que pour le service de son pays. Il met enfin en lumière ce que Maurras doit à la Grèce et à Rome : Il tient de Rome son réalisme politique, la raison gouverne le sensible, et la Grèce constitue le fondement de son esthétique. Mais Maurras n'aurait pu être sans Paris : « *En vérité, comme tout s'unit en cet homme ! Ne pense-t-on pas que cet ardent troubadour est le plus haut trouvère de ce temps ?* » Admirable synthèse due à un éditeur qui fut l'honneur de sa profession au temps où les grands éditeurs ne faisaient pas songer à des marchands de nouilles !

GÉRARD BAUDIN

1 - Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1972.  
2 - La Cité des livres, Paris, 1932.  
3 - Ed. Bernard Grasset, Paris, 1937.

TRANSPARENCE

Les tractations allaient bon train à l'approche du Conseil européen du 19 novembre, où les chefs d'État et de gouvernement devaient désigner celui qui présiderait leurs réunions pendant deux ans et demi, en application du traité de Lisbonne. Les candidats potentiels à ce genre de poste n'ont pas l'habitude de se déclarer. Jean-Claude Juncker, le Premier ministre du Luxembourg, a certes rompu avec la tradition ; gageons que c'était moins dans l'espoir de satisfaire ses ambitions qu'afin de faire échec à Tony Blair.

Quoi qu'il en soit, le président du Conseil européen reste désigné sous l'empire de négociations diplomatiques. Pour les européens, cela témoigne de l'empreinte insupportable que les États continuent d'imprimer sur l'UE. « Ces tractations secrètes donnent

des arguments à ceux qui plaident pour l'élection au suffrage universel d'un "président de l'Union" », clame Jean Quatremer (*Coullisses de Bruxelles*, 11/11/2009). C'est le cas de Ségolène Royal, qui renouvelle son vœu de « créer les États-Unis d'Europe » dans un entretien accordé à *La Tribune* le 10 novembre. Sans doute aurait-elle mieux fait de se taire : l'utopie apparaît selon nous trop manifeste pour bernier l'électeur moyen en quête d'un projet mobilisateur.

COMME EN URSS...

De son côté, Yves Daoudal a fait écho aux déclarations de Mme Vike-Freiberga, dont le nom était parfois avancé pour prendre la tête du Conseil européen. L'ancien président de la Lettonie fustige les nominations décidées « *comme toujours dans l'obscurité, derrière des portes closes* » : « Il y en a assez

que l'Union européenne fonctionne comme l'ancienne Union soviétique. » Le Salon Beige a lui aussi relayé ses propos, qui semblent réjouir les souverainistes. La comparaison puise ses racines dans l'histoire, comme le rappelle *L'Encyclopédie de l'Agora* : « *En 1985, Mikhaïl Gorbatchev, alors premier secrétaire du Parti communiste au pouvoir en Union soviétique, fit l'annonce d'une nouvelle politique fondée sur la Glasnost, mot que l'on traduit par transparence en français. C'est ainsi que l'on put connaître les faits sur les grandes purges de Staline et le massacre de Katyn...* »

Cela dit, la blogosphère réactionnaire se fourvoie en versant apparemment dans l'apologie de la "transparence". En effet, sa revendication participe d'un libéralisme forcené, tandis que son application revêt une incontestable dimension totalitaire.

G.D.

**MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE D'IRAN**

Le 3 novembre dernier, répondant à l'invitation de nos amis du GAR, une centaine de personnes se sont rassemblées à proximité de l'ambassade d'Iran pour protester contre la condamnation à mort de quatre opposants monarchistes par la République islamique. Plusieurs personnalités ont pris la parole, parmi lesquelles Olivier Perceval et Jean-Philippe Chauvin. Parmi les participants, on remarquait une grande majorité de militants d'AF, qui ne s'étaient pas fait prier pour participer à l'organisation de l'événement. ■



**HOMMAGE D'AF À LA FRANCE RÉSISTANTE**

Passants et curieux étaient nombreux à entourer le rassemblement d'Action française, en ce 11 novembre 2009. Sur la plus belle avenue du monde, fidèles à leurs traditions, les militants d'AF ont rendu hommage aux étudiants et lycéens de 1940.

Ces derniers n'avaient pas hésité à braver l'interdiction allemande de commémorer le sacrifice des poilus de la Grande Guerre. Le 11 novembre 1940, parmi eux, les royalistes d'AF étaient nombreux à prendre le risque de se faire arrêter ou tirer dessus. Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'Action française et président du CRAF, indiqua que l'hommage aux combattants de 14-18 et aux jeunes patriotes de 1940 était une réponse au débat sur l'identité nationale que la république entend mettre en place. « *L'identité c'est la reconnaissance de son passé et de son histoire.*

*C'est aussi la fierté d'être français, poussée jusqu'au sacrifice ultime.* » Son intervention se conclut par l'affirmation de la nécessité d'une nouvelle résistance nationale face aux dangers qui guettent notre pays. Une jeune militante déposa une gerbe de fleurs au pied de la plaque commémorative. André Pertuzio, militant royaliste et co-organisateur de la journée du 11 novembre 1940, nous fit l'honneur de sa présence et adressa quelques mots d'encouragement et de sympathie à l'adresse de la

jeunesse d'AF, présente en nombre. Il est aussi à noter la présence d'une délégation du Rassemblement pour l'Indépendance et la Souveraineté de la France, conduite par son secrétaire général Alain Bournazel.

Après la cérémonie, les militants se sont tous retrouvés avec joie aux locaux de l'Action française afin de partager boissons, idées et projets militants. Ce rassemblement d'AF doit sa réussite à la mobilisation des militants, sous la houlette de notre secrétaire général Romain H. ■

**ROYALISTES NIÇOIS**

La nouvelle saison des conférences du Cercle des royalistes niçois tentera de répondre à cette question : pourquoi est-on royaliste ? Nous vous proposerons au cours de l'année de lire la politique française actuelle, celle du président Sarkozy et de la Ve République avec une grille maurrasienne. La première conférence se tiendra le **vendredi 27 novembre à 19 heures**, à la brasserie Les Hussards Bleus, à l'angle de la rue Saint-Philippe et de la

rue de France. Un débat et un apéritif suivront la conférence. Ceux qui le souhaitent pourront participer au dîner. Contact : nice.royaliste@gmail.com

**CERCLES D'ÉTUDES**

**Vendredi 20 novembre** : *L'identité française de Maurras à Sarkozy* par Stéphane Blanconnet.  
**Vendredi 27 novembre** : *Thomas Molnar et la sociologie de l'échec des Droites* par Erwan Blouët.  
**Vendredi 4 décembre** : *Actualité et politique générale* par Olivier

Perceval. À 19 h 30, au 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup> (métro Palais Royal). Venez nombreux : la République n'a pas à nous apprendre ce que c'est que d'être Français !

**VENTES À LA CRIÉE**

N'oubliez pas la mission essentielle des camelots du Roi : la vente du journal. Où que vous soyez, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes. Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au

**PARIS**

**GRANDE VENTE DE LIVRES au profit du journal**

**Samedi 5 et dimanche 6 décembre de 10 heures à 19 heures**

Dans les bureaux de L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>.



- > Livres reliés de Maurras, Bainville
- > Éditions originales brochées de Maurras, Daudet, Bainville
- Liste sur demande*
- > Livres d'histoire contemporaine et politiques

Pour tout renseignement : 01 40 39 92 06

**LYON**

**Présentation de son livre PAR LE PRINCE JEAN DE FRANCE**

**Mardi 24 novembre à 20 h 30**

Conférence suivie d'une dédicace à l'Embarcadère, 13 bis quai Rambaud, Lyon 2<sup>e</sup>.



06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

**Centre royaliste d'Action française**

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS

Président : Olivier Perceval

Secrétaire général : Romain Hellouin

Trésorier : Giovanni Castelluccio

Secrétaire administrative : Marie-Suzanne de Benque d'Agut

Responsable opérationnel : François Bel-Ker

Communication externe : Jean de Chenon

Communication interne : Philippe Castelluccio, François Lamy

Coordination provinces : Philippe Castelluccio

Militantisme : Jean-Baptiste de l'Aviath

Formation : Olivier Perceval, Gérard Bedel, Erwan Blouët, Marc Savina

**France royaliste Nice-Provence**



Notre réunion du 15 novembre s'est déroulée sous les meilleurs auspices : avec une belle et douce journée d'automne dont Nice a le secret ; avec cinquante participants heureux de se retrouver pour un déjeuner amical dans le restaurant du Grand Hôtel Aston, offrant à ses hôtes une

vue incomparable sur la vieille ville et la mer. L'après-midi, en présence d'une centaine de personnes, il appartenait à notre conférencier, Philippe Prévost, de conquérir son auditoire. Son exposé était consacré à la condamnation de l'Action française par le pape Pie XI en 1926. L'Église, rappela le conférencier, ne devait par intervenir dans le domaine politique... Un évêque et un prêtre du prieuré Saint-Jean à Saint-Laurent-du-Var ont "rehaussé" de leur présence une journée très appréciée par l'ensemble des participants. ■

**MESSE**

Pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du décès de M. Gustave Rallon et le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort de son épouse née Georgette Puard, une messe sera célébrée le mardi 24 novembre à 18 h 30 en l'église Saint-Germain l'Auxerrois. De la part des familles Castelluccio, François et Rallon.

**INFORMATIONS**

□ Cercle Alexis de Tocqueville - Mardi 24 novembre, dîner-débat

avec Houchang Nahavandi, ancien recteur des universités de Chiraz et Téhéran, ancien ministre du shah : *Iran, trente ans après la révolution - De la crise nucléaire aux tensions politiques - Que pourrait faire l'Occident ?* À 19 h 30, au restaurant Le Grenadier d'Austerlitz, restaurant de la gare Paris-Austerlitz, 55 quai d'Austerlitz (entrée par la cour des départs). Participation aux frais 28 euros (14 pour les moins de vingt-six ans). Chèque à adresser avant le 23 novembre à Didier

Béoutis, Cercle Tocqueville, 40 avenue d'Italie, 75013 PARIS. Mel. : didierbeoutis@yahoo.fr

□ Club de l'Horloge - Mardi 1<sup>er</sup> décembre, le président du Club, Henry de Lesquen, remettra le Prix Lyssenko 2008 au professeur Bernard Maris, économiste altermondialiste distingué pour son analyse du capitalisme et de la crise économique. À 19 heures précises dans les salons de la Fondation Dosne-Thiers, 27 place Saint-Georges, Paris 9<sup>e</sup>.

1908-2009

# Lévi-Strauss, profession : anthropologue

Entre le chaman et le psychanalyste, Claude Lévi-Strauss éleva l'anthropologie à la dignité de science. Soulignant sans cesse que l'on ne pouvait rien savoir de l'homme, il a retrouvé le sens de la diversité des êtres et des choses.. Sa pensée sauvage n'est peut-être pas si éloignée de celle du maître de l'AF.

**A**lors que Claude Lévi-Strauss vient de disparaître, ayant dépassé le siècle d'une année (il était né en 1908), il n'est pas sans fruit de revenir à cette pensée aporétique, qui s'imposa à Saint-Germain-des-Près à l'heure où les grands idéologues prétendaient tout savoir, qui éleva l'anthropologie à la dignité de science en soulignant sans cesse que l'on ne pouvait rien savoir de l'homme, mais qui nous redonne le sens de la diversité des êtres et des choses, le culte du réel.

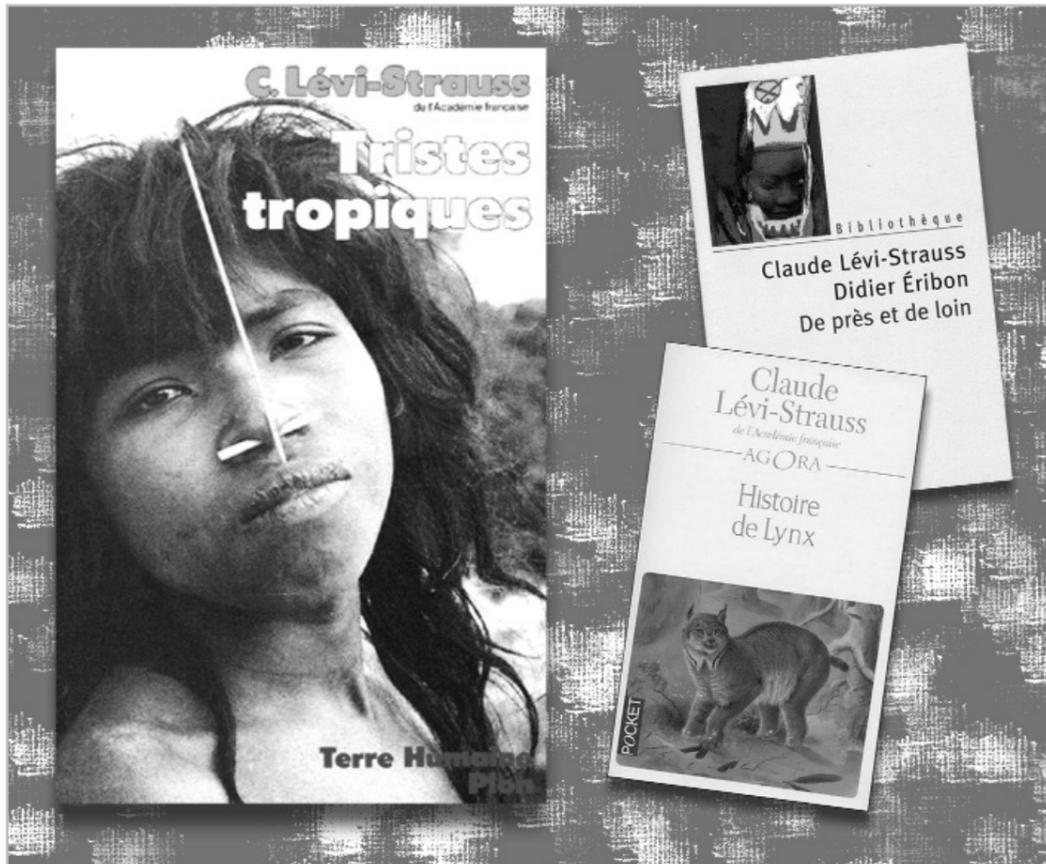
## Le Bon Sauvage

Il n'est pas exagéré de penser que tout le succès de Claude Lévi-Strauss, dont la culture immense semble parfois se perdre sans retour du côté des Hopis ou des Bororos, tient à un mythe fondateur de notre culture, celui du Bon Sauvage. On sait qu'avant même Jean-Jacques Rousseau, c'est Michel de Montaigne, dans ses *Essais* et dans l'*Apologie de Raymond Sebond*, qui le premier en a formulé l'étonnante puissance. Pour cet homme de la Renaissance, il était évident que le sauvage, plus proche de la nature, plus originel dans ses comportements, était (ou devait être) plus authentique dans sa pensée. Dans son dernier grand livre *Histoire de Lynx*, Lévi-Strauss revient sur Montaigne. « *Son attitude apparaît plus complexe que quelques pages célèbres ne le donneraient à penser.* » Complexité, c'est sans doute le maître mot de Lévi Strauss. Il ne pouvait en exempter Montaigne, qui est sans doute comme son parrain dans l'histoire intellectuelle de l'Occident.

## Lyrisme

Dans la biographie splendide que lui a consacré Denis Bertholet dès 2003, on revient à ce mythe qui donne toute leur valeur aux recherches amérindiennes de Lévi-Strauss. Cela donne une page lyrique de *Tristes tropiques* sur le coût en pays nambikwara : « *Les couples s'étreignent comme dans la nostalgie d'une unité perdue ; les caresses ne s'interrompent pas au passage de l'étranger. On devine chez tous une immense gentillesse, une profonde insouciance, une naïve et charmante satisfaction animale, et, émanant de tout cela, quelque chose comme l'expression la plus émouvante de la tendresse humaine.* »

L'élaboration secondaire - la surinterprétation - de l'Occidental mateur a largement sa part dans une expression comme "la nostalgie de l'unité perdue". La formule peut agacer ! Pourtant elle ouvre une piste que nous emprunterons tout à l'heure, lorsque nous aurons constaté que l'unité perdue, selon Lévi-Strauss, ce



n'est pas l'unité d'un mythe androgyne, mais l'unité conceptuelle, l'unité idéologique de l'Humanité majuscule.

## Les illusions de la subjectivité

En tout cas, après nous avoir dressé ce tableau idyllique, à la page suivante de la biographie de Bertholet, nous apprenons que ces mêmes Nambikwaras, qui expriment de manière si émouvante la tendresse humaine et qui, ce faisant nous montrent « *non le contrat social mais le partage de la chaleur animale* », se révèlent néanmoins « *extraordinairement instables. En un instant, ils peuvent passer des dispositions les plus amicales à l'hostilité déclarée.* » (!) À la fin « *les ethnologues, la main sur le revolver, ont constamment l'impression qu'ils vont être attaqués.* »

Nous avons commencé notre approche du Bon Sauvage, avec *Tristes tropiques*, sur des accents qui rappellent le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques Rousseau. Et nous nous trouvons finalement dans une situation nettement « *plus complexe* » comme le disait Lévi-Strauss de Montaigne. Cette complexité, saisie ici au vol, est à toutes les pages de l'œuvre lévi-straussienne. On peut dire qu'elle caractérise sa recherche.

Venu au Brésil à la recherche « *des universaux de la culture* », Lévi Strauss en revient avec cette formule de Montaigne : « *Nous n'avons aucune communication à l'estre.* » Que signifie-t-elle ? Au

soleil des Tropiques, les discours univoques sur l'Homme majuscule (le discours marxiste par exemple qui avait tant séduit la jeunesse de Lévi-Strauss) ont fondu. Ils ont perdu toute consistance. L'ancien membre de Révolution constructive, qui collaborait avec enthousiasme à *L'Étudiant Socialiste* au tournant des années trente, l'idéaliste politique acquis à un « *planisme* » échelonné et qui trouvait Marcel Déat « *trop mou* » et pas assez marxiste a cédé la place, non pas à un sceptique, comme on le dit trop souvent, mais à un enthousiaste de la diversité, à un esprit libre. La « *saudade* », ce spleen brésilien, lui a appris la vie. Il y a un passage de *Tristes tropiques* qui dit bien la libération intellectuelle du jeune agrégé de philosophie, cette manière dont il s'est délivré des « *illusions de la subjectivité* » pour toujours, en suivant, sur un char à bœufs, la ligne télégraphique qui traverse le Cerrado, à partir de Diamantino. « *Ma pensée échappait à cette sudation philosophique en vase clos, à quoi la pratique de la réflexion philosophique la réduisait.* » Il se sentait « *comme un citoyen lâché dans les montagnes* » (sic).

## Diversité du réel

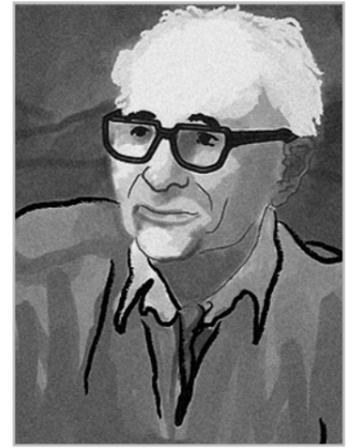
Est-ce à dire que Lévi-Strauss en reste à une vaste déclaration d'agnosticisme, qui engloberait non seulement Dieu (il a toujours été spirituellement indifférent) mais aussi l'homme ou les hommes ? Non. Son ambition est de fournir des modèles qui struc-

turent la diversité du réel. Si les cultures en effet sont diverses, en tout cas l'esprit humain est partout le même. Le chaman et le psychanalyste sont faits pour se comprendre, note-t-il non sans humour dans un passage célèbre de son *Anthropologie structurale*. Et de manière plus précise, à propos des langues : « *Il y a beaucoup de langues, mais très peu de lois phonologiques qui valent pour toutes ces langues.* » (On reconnaît ici l'influence de Roman Jakobson et de sa linguistique structurale).

## Les mythes

Partant du modèle linguistique, nous en venons aux mythes et à la tentative d'arpentage des mythes qui est proprement lévi-straussienne : « *Un recueil des contes et des mythes connus occuperait une masse imposante de volumes. Mais on peut les réduire à un petit nombre de types simples, mettant en œuvre derrière la diversité des personnages, quelques fonctions élémentaires. Et les complexes, ces mythes individuels, se ramènent aussi à quelques types simples, moules où vient se prendre la fluide multiplicité des cas.* »

Peut-on parvenir à préciser cette modélisation structurale, qui peut apparaître comme un alibi, opposée à toutes les tentatives unitives ou idéologisantes ? Dans un article qu'il a longuement mûri et qui n'est paru qu'en 1990, *L'Idéologie bipartite des Amérindiens*, Claude Lévi-Strauss vieillissant se dit fasciné par la dualité : « *Irréductible, la dualité pren-*



dra la forme de l'antithèse, un jumeau bon, l'autre mauvais ; associés l'un à la vie, l'autre à la mort, l'un au ciel l'autre à la terre ou au monde chtonien. »

Et de raconter un mythe des Cœurs d'Alène, une tribu indienne d'Amérique du Nord : « *Une femme surprend ses fils jumeaux pendant qu'ils discutaient en cachette. L'un disait "mieux vaut être vivant" et l'autre disait "mieux vaut être mort". Apercevant leur mère ils se turent, et depuis lors, de temps en temps des gens meurent. Il y en a toujours quelques uns qui naissent, d'autres qui décèdent en même temps. Si, sans se montrer, la femme avait laissé ses enfants finir leur discussion, un des jumeaux l'aurait emporté sur l'autre et il n'y aurait pas eu de vie, ou pas de mort.* »

## Décentralisation

*Optumo sive pessumo*, écrivait Maurras jusque dans la conclusion de son *Enquête sur la Monarchie* : au meilleur ou au pire. *Horresco referens* ! Refusant les facilités de cette pseudo-dialectique, si à la mode à Saint-Germain-des-Près fut un temps, et qui vous garantissait régulièrement un *happy end*, non moins régulièrement transformé en catastrophe (thèse-antithèse-foutastrophe), la pensée sauvage de Claude Lévi-Strauss, profondément duelle, me semble structurellement proche de celle du maître de l'Action française.

Rien d'étonnant, partant de là, s'il fait, comme lui, dans un texte peu connu, un éloge de la décentralisation, qui ne ressemble guère à ce à quoi le prédisposait ses origines idéologiques : « *Si l'ethnologue osait se permettre de jouer les réformateurs, il préconiserait sans doute une décentralisation sur tous les plans, pour faire en sorte que le plus grand nombre d'activités sociales et économiques s'accomplissent à ces niveaux d'authenticité où les groupes sont constitués d'hommes qui ont une connaissance concrète les uns des autres.* »

L'idée de la décentralisation, comme disait Maurras, correspond sans doute du point de vue des structures à cette pensée structurale, amoureuse de la diversité du monde et tentant de la réduire sans la supprimer, dans des modèles analogiquement communs, fondés sur une dualité aperçue. L'idée de décentralisation renvoie à une pensée qui refuse de se laisser enfermer dans le vertige de l'Un !

JOËL PRIEUR